

# Bassin minier des Cévennes

Mise en valeur d'un patrimoine délaissé  
Les cités minières Cévenoles



© Emmanuel Douay

Présenté par Christie ARBOUSSET  
le 26 Janvier 2015

## Jury

Robert CELAIRE  
Claire BAILLY  
Clotilde BERROU  
Bijan AZMAYESH

Ingénieur  
Architecte-urbaniste-paysagiste  
Architecte  
Architecte

Directeur de Mémoire  
Examineur  
Examineur  
Examineur



## Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de mémoire, Monsieur Robert CELAIRE. Je le remercie pour le temps qu'il a consacré à nous encadrer, nous orienter et nous conseiller. Un travail qui n'aurait pas été possible sans sa disponibilité, ses bons conseils et ses encouragements.

J'adresse mes sincères remerciements à Anne-Marie LLANTA, architecte-conseiller et référent patrimoine du CAUE du Gard. Je la remercie de sa présence, son aide et ses conseils depuis le début de mes recherches. Ainsi que François NEVIÈRE, architecte, pour son analyse sur la cité de l'Impostaire, qu'il m'a fait parvenir.

Par la suite, je tenais à remercier chaleureusement Monsieur Maurice BONHOMME, ancien mineur, de m'avoir

accueilli chez lui et raconté son histoire si passionnante. Mais aussi Monsieur Alain MARTIN, fils de mineur, habitant l'Impostaire pour m'avoir ouvert ses portes et permis d'effectuer un relevé de sa maison quand la recherche de plan était difficile.

Un grand merci aussi, à la ville de la Grand Combe et de Cendras pour leurs réponses et leur aide durant mes recherches.

Je voudrai aussi adresser mes remerciements aux membres de ma famille. Plus particulièrement à mon oncle Léonard pour son aide dans mes recherches et son enthousiasme sur le sujet, à ma belle mère Cathy pour sa relecture et sa patience, et à mon conjoint qui a su m'encourager et me soutenir tout au long de mon travail.

## Avant propos

Pour le choix du sujet de mémoire, je me suis posée tout d'abord des questions personnelles sans relation directe avec l'architecture, plutôt tournées vers ma personnalité, mes attachements. Il était important pour moi de trouver un sujet qui me passionne, qui me tienne à cœur.

Originnaire d'Alès, je suis attachée à ma région et à son histoire. Désireuse de travailler plus tard dans les Cévennes, j'ai fait l'ensemble de mes stages dans le bassin Alésien. Grâce au stage de troisième année au sein du bureau du patrimoine de la ville d'Alès, je me suis découverte une curiosité pour le patrimoine délaissé des Cévennes.

De plus, nous rentrons dans une époque où la question de la réhabilitation devient primordiale. Les futurs architectes que nous sommes doivent prendre conscience de l'évolution de la société, modifiant le travail de l'architecte par un besoin grandissant en logement avec en parallèle une réduction des espaces disponibles dans les villes.

C'était alors clair pour moi, le mémoire serait un sujet sur le logement, la réhabilitation et le patrimoine.

Je me suis d'abord orientée vers la réhabilitation des magnaneries, ancien mas Cévenols qui abritaient les filatures de soie. Mais en discutant avec Anne-Marie LLANTA architecte du CAUE, j'ai découvert l'existence d'un mémoire complet sur ce thème. Après sa lecture, je connaissais alors les tenants et aboutissants du dossier. Ma soif de connaissance étanchée et la crainte d'un plagiat me firent perdre l'intérêt que j'avais à traiter ce sujet.

C'est alors que je me suis orientée vers la seconde richesse des Cévennes : le charbon. Charbon qui fit la gloire des Cévennes d'autrefois.

Petite fille de mineur, l'histoire des mines m'est familière. J'eus envie alors de m'y replonger mais avec une autre vision : celle de l'architecte.

Il me sembla intéressant d'essayer d'intégrer le patrimoine minier à l'évolution continue de la ville d'Alès. L'objectif est d'éviter de reproduire le tabula rasa qu'effectua le pouvoir dans les années 50 à Alès. La ville rasa son passé, démolit les bâtiments historiques afin de construire du neuf.

## Sommaire

<b>I. INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<b>II. AU CŒUR DE L'INDUSTRIE HOUILLIÈRE FRANÇAISE</b>	<b>11</b>
<b>II.1 L'INDUSTRIALISATION DU CHARBON EN FRANCE</b>	<b>11</b>
II.1.1 NAISSANCE DES MINES DE CHARBON EN FRANCE	11
II.1.2 DE L'APOGÉE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE JUSQU'À LA FERMETURE DES MINES	12
II.1.3 LES MINES DE CHARBON EN CEVENNES	13
<b>II.2 LES CITES MINIÈRES: LES CONDITIONS DE VIE DES MINEURS</b>	<b>16</b>
II.2.1 DES CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES DE 1810 À 1940	16
II.2.2 LA NATIONALISATION DES MINES EN 1940: DES CONDITIONS DE VIE QUI S'AMÉLIORENT	17
<b>II.3 TYPOLOGIES DES CITES MINIÈRES EN FRANCE</b>	<b>19</b>
II.3.1 DES TYPOLOGIES URBAINES INNOVANTES	19
II.3.2 IMPLANTATION SUR LA PARCELLE	21
<b>III. LE BASSIN MINIER CEVENOL: UN PATRIMOINE DÉLAISSÉ</b>	<b>24</b>
<b>III.1. LES SITES D'EXPLOITATIONS DU CHARBON</b>	<b>24</b>
III.1.1 DES LIEUX ENDORMIS DEPUIS LA FERMETURE DES PUIITS: DU VACARME DES MACHINES AU SILENCE ASSOURDISSANT APRÈS LEUR FERMETURE.	24
III.1.2 ENTRE ABANDON, DÉMOLITION ET TOURISME : UN DÉSÉQUILIBRE	29
<b>III.2. LES CITES MINIÈRES : ENTRE OCCUPATION PASSIVE ET DÉMOLITION</b>	<b>33</b>
III.2.1 LES ACTEURS DE LA RÉHABILITATION DES CITES MINIÈRES CEVENOLES	34
III.2.2 ENTRE RÉHABILITATION ET DÉMOLITION	36
<b>IV. LA MISE EN VALEUR DES CITES MINIÈRES CEVENOLES</b>	<b>39</b>
<b>IV.1 DES ENJEUX À DIFFÉRENTES ÉCHELLES</b>	<b>39</b>
IV.1.1 DES ENJEUX À L'ÉCHELLE URBAINE D'ALES : ROCHEBELLE UN QUARTIER MINIER À L'ABANDON	41
IV.1.3 DES ENJEUX À L'ÉCHELLE URBAINE D'ALES : LA GRAND COMBE PAYS MINIER MARGINALISÉ	50
<b>IV.2 LA RÉHABILITATION DU PATRIMOINE MINIER POUR LA VILLE DE DEMAIN</b>	<b>56</b>
IV.2.1 LA RÉHABILITATION DES SITES D'EXPLOITATION ET DES CITES MINIÈRES : RÉPONSE À L'ÉTALEMENT URBAIN	56
IV.2.2 LA RÉHABILITATION : ENJEU ENVIRONNEMENTAL	58

---

<b>V. CONCLUSION</b>	<b>62</b>
<b>VI. BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>66</b>
<b>VII. ANNEXES</b>	<b>68</b>
<b>VII.1 ANNEXE 1 : CITE MINIERE DES CEVENNES</b>	<b>68</b>
VII.1.1 CITE MINIERE DES ORANGERS, QUARTIER DE ROCHEBELLE, ALES	68
VII.1.2 CITE DE L'ABBAYE, CENDRAS	71
VII.1.3 CITE DE L'IMPOSTAIRE, LA GRAND COMBE	72
VII.1.4 CITE JAUNES, ANCIENNEMENT AUX BROUSSES	76
<b>VII.2 QUESTIONNAIRE SUR LE PATRIMOINE MINIER AUX COLLECTIVITES</b>	<b>78</b>
VII.2.1 QUESTIONNAIRE COMMUNE DE CENDRAS	78
VII.2.2 QUESTIONNAIRE COMMUNE DE LA GRAND COMBE	79
<b>VII.3 RENCONTRE AVEC MAURICE BONHOMME, ANCIEN MINEUR</b>	<b>80</b>



PARTIE



INTRODUCTION

## I. INTRODUCTION

La réhabilitation est de nos jours une question importante. Elle devient pour les architectes d'aujourd'hui un enjeu de demain, à la fois économique, social, culturel et environnemental. C'est un sujet qui préoccupe de plus en plus les collectivités, c'est l'avenir des villes qui est en jeu. En effet, depuis quelques années, on constate au cœur des villes un manque d'espace disponible, l'étalement urbain et le besoin en logement ne cessant d'augmenter. Il est temps de faire retentir la sonnette d'alarme, nous construisons du neuf sans même regarder autour de nous l'espace que l'on gaspille et le potentiel de l'existant.

Les collectivités vous diront que le coût de la réhabilitation est trop élevé, qu'il est plus rentable de démolir pour reconstruire. Rachel Knaebel dans un article sur *La rénovation écologique des logements sociaux* met en évidence le coût de la réhabilitation à côté du coût de la démolition reconstruction : « La rénovation thermique d'un logement de 70 m<sup>2</sup> coûte en moyenne 30 000 euros pour un standard BBC. Pour comparaison, le coût d'une démolition, financée par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) est d'environ 24 000 euros par logement. Auquel s'ajoute le coût d'une construction neuve : 130 000 euros »<sup>1</sup>

La réhabilitation est aussi une question sociale car elle permet de redéfinir des espaces délaissés en espaces communs facteurs d'échanges, de restructurer un quartier pour lui redonner vie et inciter les échanges et le partage entre les individus, phénomène qui se perd aujourd'hui au cœur des villes. Ce processus a par ailleurs un enjeu environnemental sur deux aspects. Tout d'abord à l'échelle du chantier, par la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> que permet la réhabilitation par rapport à la démolition reconstruction. Ensuite à l'échelle du logement, car il permet de donner de meilleures qualités de vie à des logements qui au vu de leur âge sont trop dépréciés et seraient laissés tel quel en faveur d'une construction neuve en périphérie de la ville. En effet les logements anciens sont une source importante de pollution, ces logements non isolés consomment plus et rejettent énormément de CO<sub>2</sub> dans la nature.

Et pour finir, l'enjeu fort de la réhabilitation est surtout la conservation de la mémoire collective. En effet, cette reconnaissance permet, par la remise en valeur d'un lieu chargé d'histoire, de conserver l'identité d'un quartier par la réhabilitation d'espace qui est le reflet de l'histoire d'une ville.

Depuis environ 10ans en France, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) s'est lancée dans la réhabilitation et la mise en valeur de 400 quartiers grâce à une convention de rénovation

---

<sup>1</sup> <http://www.bastamag.net/La-renovation-ecologique-des-nb2> par Rachel Knaebel 7 mars 2013

<sup>2</sup> Terrils : Monticule constitué par l'accumulation de résidu minier, composé principalement de schistes.



urbaine. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine, le Programme « Quartiers Anciens » intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

Dans de nombreuses villes anciennement cités industrielles du charbon subsistent un grand nombre de logements ouvriers. Ils furent construits en masse au XIXème siècle, époque où l'industrie était en forte expansion en France. Nous les retrouvons principalement en masse dans le Nord Pas de Calais, connu pour son histoire minière forte, mais on peut aussi les retrouver à des échelles plus réduites dans le Gard qui doit une partie de son histoire au développement de l'industrie du charbon dans le secteur d'Alès, de la Grand Combe et de Molières sur Cèze. Ces exploitations de charbon ont ainsi généré un besoin en main d'œuvre important. Des ouvriers venus d'ailleurs, qu'il a fallu loger en masse, donnent naissance aux premières cités minières dans la région.

Ces anciennes cités dortoirs sont un patrimoine à exploiter, des logements en masse chargés d'histoire, avec des typologies variées et innovantes pour l'époque tel que l'habitat individuel, l'habitat jumelé ou encore l'habitat collectif. Au cœur des ces anciennes villes industrielles, ces habitations déterminent un urbanisme particulier avec des typologies se répétant à l'infini et marquent ainsi l'histoire urbaine de la ville. Les démolir serait remettre en question la structure de la ville qui s'est construite depuis l'industrie autour de ces habitations. Dans certains cas, la ville fut même créée de toute pièce par l'industrialisation du charbon.

Les cités minières sont des lieux autrefois où vivaient les mineurs, des cités créées de toute pièce par les entreprises capitalistes pour contrôler la vie des ouvriers. L'objectif était de leur donner une bonne qualité de vie afin que la productivité n'en soit que meilleure, de fournir des logements à proximité des puits qui permettaient aux ouvriers de se rendre sur leur lieu de travail à pied.

Les cités sont des lieux qui aujourd'hui font partie du paysage, mais n'interpellent plus, on a l'habitude de les voir mais le temps passe et rien ne change. A qui appartiennent-elles maintenant que Charbonnage de France a fermé ? Au privé, au public, aux investisseurs ? On ne sait plus trop.

Ce patrimoine est là, comme endormi, depuis la fermeture des puits. Bien sûr, des gens vivent dans ces cités, mais où est la vie, les échanges qui autrefois rythmaient le quotidien du prolétariat ? Ces cités que nous appelions dortoirs sont aujourd'hui plus que jamais, des lieux où l'on ne fait que dormir. Ce sont des lieux qui sont aujourd'hui abandonnés, pas physiquement pour tous mais psychologiquement. Que faire ? Les démolir pour reconstruire des lieux qui favoriseraient plus les échanges ? Non, impensable, car elles reflètent tant l'histoire de ce lieu, elles ont toujours été là, mettent en avant un temps révolu et contribuent à la mémoire collective.

Bâties à une époque marquante où l'objectif était de loger le plus grand nombre, ces cités sont caractérisées par une architecture innovante et en avance sur son temps. Une réflexion qui est centrée sur la maison individuelle groupée, la double orientation et qui favorise les échanges. Malgré une réflexion sur les qualités de vie intéressée par le capitalisme, les cités minières construites à partir des années 30 sont le symbole de l'évolution des conditions de vie du prolétariat en France.

Ainsi, l'intérêt que nous donnons à ces cités minières est d'abord porté par la sauvegarde d'un patrimoine fort symbole d'une identité locale, mais aussi par l'intelligence de l'architecture des ces cités dortoirs.





© Patrick MINARY

# PARTIE II

## AU CŒUR DE L'INDUSTRIE HOUILLIÈRE FRANÇAISE

1. L'industrialisation du Charbon en France
2. Les cités minières: Les conditions de vie des mineurs
3. Typologies des cités minières en France

## II. AU CŒUR DE L'INDUSTRIE HOUILLIÈRE FRANÇAISE

### II.1 L'industrialisation du charbon en France

A partir de 1850, la France a été profondément touchée par la révolution industrielle, une profonde mutation économique faisant passer le pays de l'agriculture et l'artisanat à l'industrie et aux échanges commerciaux.

D'abord basée sur le développement du secteur bancaire, la révolution industrielle fut par la suite stimulée par le développement des transports comme les chemins de fer. Le développement des chemins de fer et des besoins grandissant en charbon lors des nombreuses guerres ont permis à la production de charbon d'augmenter considérablement. Les mines de charbon se sont développées en grande partie dans le Sud-est, Centre, Nord et Nord-est de la France.

#### *II.1.1 Naissance des mines de charbon en France*

C'est en 1720 que fut découvert le charbon maigre à Fresnes sur Escaut dans le nord de la France et en 1734 le charbon gras au pavé de Condé à Anzin. La première concession de charbon nait en 1746 dans le Duché de Lorraine, la concession de Griesborn. En 1783 afin de former des techniciens aux connaissances du charbon fut créée l'école royale des mines. De 1720 à 1860 la France se voit divisée en trois secteurs d'extraction du charbon :

- **Les houillères du bassin du Nord Pas de Calais** : 2,4 milliards de tonnes extraites de 1720 à 1990, 852 puits, 326 terrils<sup>2</sup>, 13 cokeries, 7 usines à boulets, 14 centrales électriques, 54 stations de relevage des eaux.

- **Les houillères du bassin de Lorraine** : 800 millions de tonnes extraites entre 1860 à 2004, 58 puits, 2 cokeries<sup>3</sup>, 2 centrales électriques, 10 stations de relevage des eaux.

- **Les houillère du bassin du Centre et du Midi** : 1,4 milliard de tonnes extraites de 1830 à 2003, 1800 puits, 4000 galeries, 400 terrils, 2 cokeries, 3 usines de boulets, 12 centrales électriques, 2 stations de traitement des eaux.

---

<sup>2</sup> Terrils : Monticule constitué par l'accumulation de résidu minier, composé principalement de schistes.

<sup>3</sup> Cokeries : lieu où on obtient le coke par pyrolyse de la houille dans un four à l'abri de l'air.

### *II.1.2 De l'apogée de l'industrie minière jusqu'à la fermeture des mines*

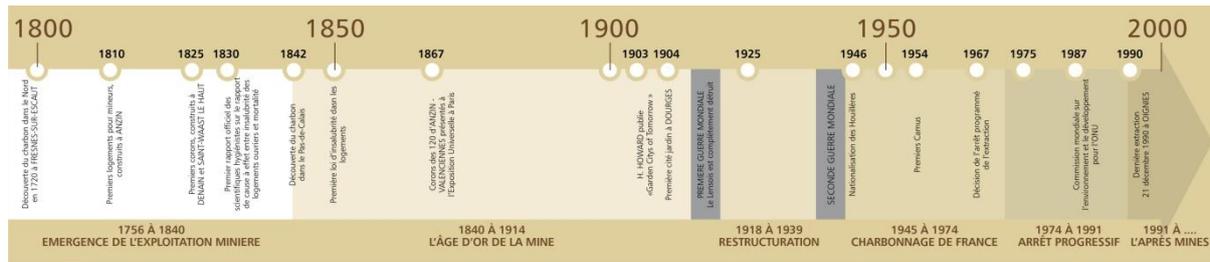
C'est dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle que le charbon connaît un essor. Le développement rapide des chemins de fer et de la navigation à vapeur donne une impulsion à la production du charbon. Nous rentrons dans la révolution industrielle. Au XIX<sup>ème</sup> siècle le charbon est la grande source d'énergie. Il représente la puissance industrielle, la rivalité entre les états en Europe, les luttes syndicales et les avancées sociales.

La production de charbon quintuple entre 1820 et 1850 en France, aussi tout le monde descend « au fond », femmes et enfants compris. C'est la dure vie « des gueules noires » que décrit le roman *Germinal* d'Emile Zola.

C'est à partir de 1890 que nous voyons naître des conditions de travail meilleures par l'interdiction de l'emploi des femmes pour le travail de fond, interdiction des enfants de moins de 12ans pour l'extraction ou encore en 1910 l'instauration de la journée de huit heures pour les mineurs. Mais il faudra attendre l'après guerre pour voir naître de réels changements.

A cause des deux guerres mondiales, la production de charbon se voit ralentie par les pertes humaines, la destruction des installations houillères et l'inondation des puits. De nombreuses mines françaises fermeront leurs portes et ne se relèveront pas de la destruction liée à la guerre. C'est alors que l'Etat décide de nationaliser l'industrie du charbon le 17 mai 1946 par la création de Charbonnages de France et de neuf houillères de bassins. En effet le charbon étant la seule source d'énergie dont dispose le pays, c'est donc vers cet « or noir » que se tourne la France pour se reconstruire. Ce fut dans des conditions difficiles de la pénurie générale que la nationalisation de l'industrie du charbon eut lieu en France afin de relancer son économie. Dans les journaux les encarts publicitaire affirment « Mineur, le sort de la France est entre tes mains ! ».

Le mot d'ordre est de produire coûte que coûte. Le discours du Général de Gaulle à Béthune en 1945 lance la Bataille du charbon. Les houillères mettent alors en place un programme de modernisation de la production de charbon par la centralisation des lieux d'extraction mais aussi la mécanisation des chantiers. En 1947, on comptera plus de 350 000 mineurs qui iront dans les mines pour relever l'industrie et l'économie française. L'économie française se développe autour du charbon entre 1946 et 1960. Dans les années 50, un basculement s'opère en matière énergétique vers un « or noir » tout autre. On assiste à l'arrivée du pétrole dans le monde, une ressource plus facile à transporter par sa forme liquide et moins chère. Dès 1966 en France, on assiste à des fermetures progressives et programmées des puits.



Source : Cahier technique : l'habitat minier en région Nord Pas de Calais - Histoire et évolution 1825-1970 Tome 1 Septembre 2010

### II.1.3 Les mines de charbon en Cévennes

C'est en 1230 que fut découvert dans le Gard le premier gisement de charbon sur la colline de Montaud à Alès. Cette extraction servait localement aux forgerons et aux chauffourniers<sup>4</sup>. La pénurie de bois au XVIIIème siècle stimula l'exploitation du charbon pour la production de la chaux et le fonctionnement des fours dans les forges des Cévennes.

Au XIX ème siècle, la région fonctionnait sur l'élevage du vers à soie au cœur des mas cévenols et sur l'extraction du charbon. La Compagnie des Houillères se développe entre 1810 et 1840 avec l'apparition des premières grandes industries dans le département. C'est alors que se forment les quatre principales compagnies minières du département : La compagnie des Mines de la Grand Combe, la Compagnie des Mines de Bessèges, la Compagnie des Mines de Rochebelle et la Compagnie des Mines de Portes.

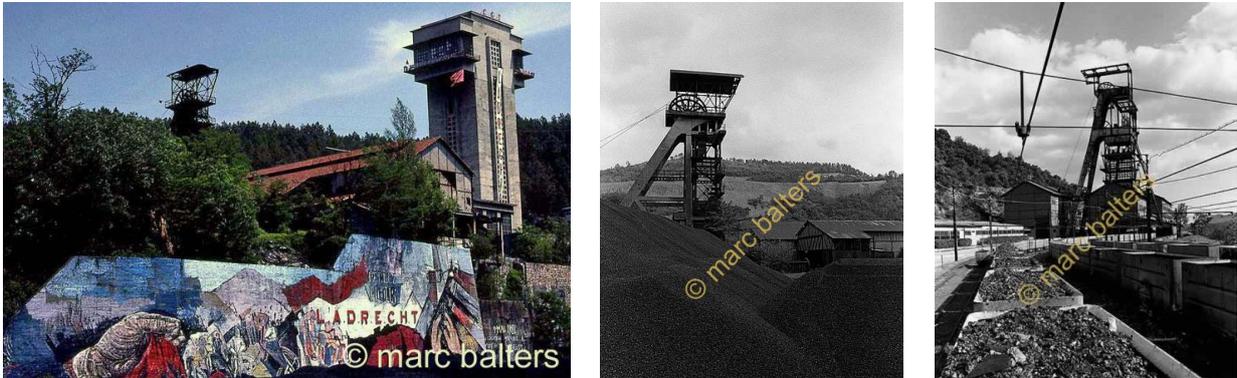
En 1829, nous assistons à la création de la Société des mines, fonderies et forges d'Alès, qui exploitera les concessions de Tréllys et Rochebelle. Une petite dizaine d'année après, en 1836, apparait la Compagnie des mines de la Grand-Combe. C'est en 1840 que le secteur d'Alès devient un centre majeur de l'exploitation du charbon par la connexion du chemin de fer entre Beaucaire et la Grand Combe. Entre 1846-1866. L'essor rapide de l'extraction engendre une augmentation du nombre de mineurs sur le bassin, ils passent de 2000 à 7500.

Suite à la révolution industrielle, les évolutions technologiques et le développement des chemins de fer transformèrent les méthodes d'exploitation du charbon dans les mines Cévenoles. Les mines des environs se sont vues de plus en plus exploitées. La ville d'Alès se trouve alors au centre du bassin houiller des Cévennes. De plus, elle se voit accueillir en 1843 l'école des mines ayant pour but de former des ingénieurs aux savoirs de l'industrie de la mine.

<sup>4</sup> Chauffourniers : personnes s'occupant de la production de la chaux.



On distingue une vingtaine de puits d'extraction comme le Treyllis, le puits Ricard à La Grand Combe et Laval avec les Oules 1 et 2, le puits de Rochebelle à Alès, le puits de Fontanes, et Ladrecht-Destival à Saint Martin de Valgalgues.



Source : <http://www.cevennes-photo.fr/>

Mais c'est en 1946, après la nationalisation que le développement des mines Cévenoles fut fulgurant. Suite au décret du 28 juin 1946 s'organise le transfert des mines des sociétés à l'Etat. C'est alors que les Houillères du Bassin des Cévennes s'intègrent aux Houillères du Bassin du Centre Midi pour former « l'Unité d'Exploitation du Gard ».

Nous nous trouvons à l'après guerre, l'économie française très affaiblie décide de relancer son économie par la production du charbon qui permettaient le fonctionnement de toutes les industries du pays comme la sidérurgie, la construction, l'agriculture. Cependant les mines de charbon des Cévennes accusent un retard de production et sont sous mécanisées. Cette situation défavorable sera alors modifiée grâce à la nationalisation des mines permettant la modernisation de la production de charbon par la mécanisation.

Les sept compagnies du Gard (Compagnie Houillère de Bessèges, Société Anonyme de Cessous, Compagnie des Mines de la Grand-Combe, Société Anonyme des Houillères de Rochebelle, Société du Nord d'Alès, Compagnie de Mines, Fonderies et Forges d'Alès, et les Mines de Lalle) se regroupent en un seul nom : Les Houillères du bassin des Cévennes. C'est alors que se développe un programme d'embauche et de modernisation permettant à la production d'atteindre en 1958 un record de 3 300 000 tonnes avec un effectif de 20 000 ouvriers. Les HBC comptaient alors une vingtaine de puits dédiés à l'extraction de cet « or noir ».

Un grand nombre de ces exploitations figuraient alors au rang des plus modernes et des plus performantes d'Europe. C'est dans la même période que le centre de formation des houillères en Cévennes ouvrit ses portes dans le quartier de Rochebelle à Alès.

Seulement, les beaux jours ne dureront pas. En dépit d'une modernisation impressionnante, on assiste à l'arrivée de nouvelles ressources comme le pétrole et le nucléaire. Les années 50-55 furent un tournant dans l'histoire du Charbon en France, l'Etat mettant en place petit à petit des réductions de la production du charbon. Peu à peu, les puits fermaient les uns après les autres, de 21 puits dans les années 50 en Cévennes, il ne restait plus que 4 puits en 1974. Les mineurs entament une grève et occupent la mine durant treize mois. Leur action est soutenue par des mineurs d'autres continents. Ils pourront reprendre le travail en juin 1981. Mais l'exploitation a finalement cessé fin 1984 par la fermeture du puits Destival et celui des Oules n°2 en 1986. On assiste ainsi à un sinistre économique lié à la fermeture des mines de charbon entre 1981 et 2003. La fermeture des puits est encore dans la mémoire des cévenols.

## II.2 Les cités minières: Les conditions de vie des mineurs

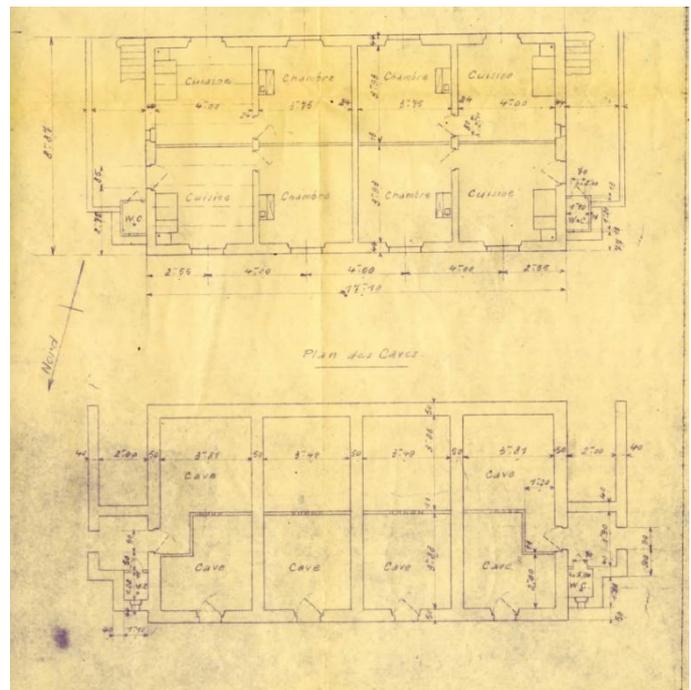
### II.2.1 Des conditions de vie précaires de 1810 à 1940

Les premiers logements pour mineurs sont construits en 1810 à Anzin. Le but est alors de rationaliser la construction. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, ce type d'habitat se développe sur l'ensemble du Bassin Minier du Nord Pas de Calais de l'est à l'ouest en suivant le développement de l'industrie houillère.

A cette époque, le coron était la garantie d'un confort minimum, son objectif premier était d'être une forme urbaine économique permettant de loger le plus grand nombre sans réel soucis de bien être. Les terrains se situent en extérieur de ville et rentabilisés le plus possible. Ce sont alors des parcelles étroites qui viennent constituer l'habitat en bande des « coron ». Ce sont les coron que décrit Zola dans ses « carnets d'enquêtes » : « Les coron. Un, en longue file, deux rangs de maisons collées dos à dos. Un petit trottoir de briques sur champ. De l'autre côté de la rue des jardins... »

Les jardins sont plutôt exigus entre 50 et 200m<sup>2</sup> à l'arrière du logement. Le plan se développe très simplement avec une surface au sol d'environ 20m<sup>2</sup> qui accueille au rez de chaussée une pièce unique. Pièce qui servira à la fois de cuisine et de chambre pour les parents. A l'étage on pouvait retrouver entre 1 à 3 chambres de 8m<sup>2</sup> maximum. Les logements de l'époque ne possédaient ni sanitaire, ni salle de bain.

Nous pouvons retrouver encore aujourd'hui dans quelques anciennes villes industrielles « des coron ». Ils furent réhabilités à l'époque de la nationalisation qui permit l'amélioration des conditions de vie des mineurs. Dans certains endroits, leur insalubrité conduit à leur démolition. Par exemple, la cité jaune aux Brousses dans le Gard fut démolie à cause de son état vétuste et l'incapacité à lui redonner des qualités par l'ajout de sanitaire et de salle de bain. En effet, sa position sur un flanc de montagne ne permettait pas une réhabilitation, ou du moins le coût de sa réhabilitation était trop élevé.



Plans : Maisons ouvrières aux Brousses - Cités Jaune -Puits Varin

Des corons qui dans le Sud Est étaient plus nommés « casernes ». A la Grand Combe par exemple « ces casernes » étaient déjà des logements fournis par les mines aux ouvriers. Ces logements donnent aux mineurs le strict minimum pour vivre : un toit ! La plupart de ces maisons ne possédaient pas l'eau : « *L'eau, ils allaient la chercher au puits, il y avait au Pradel des puits de partout pour l'eau..* ». Les maisons ne possédaient pas non plus de salle de bain ou encore de sanitaire dans la maison : « *il n'y avait pas de douche donc le mineur se lavait dans une bassine dans la cuisine, la femme chauffait l'eau et voila ! Le mineur se lavait le premier et après le reste de la famille suivait si il restait de l'eau... les wc étaient des wc à la turque dans le jardin.* »<sup>5</sup>

### *II.2.2 La nationalisation des mines en 1940: des conditions de vie qui s'améliorent*

Nous sommes après la deuxième guerre mondiale, la France se relève doucement de la guerre et essaye de se reconstruire. Néanmoins, le pays souffre de nombreuses pertes humaines qui l'empêchent de rebondir. C'est alors que la Compagnie Charbonnage de France décide pour « repeupler » ces travailleurs de faire venir la main d'œuvre d'autres continents.

Par la création de Charbonnage de France, l'Etat décide de donner un statut tout particulier au mineur. Il est alors considéré comme « travailleur de force ». Un nouveau statut qui a pour objectif de stimuler les ouvriers dans cette bataille Européenne du Charbon. Tout ceci engendre une évolution des qualités de vie des mineurs, l'Etat décide de fournir à ces ouvriers un logement gratuit, le chauffage gratuit, et des denrées spéciales pour les mineurs (du beurre, du vin, des matières grasses...) par des cartes de ravitaillement. C'est afin d'assurer une main d'œuvre efficace que les industriels améliorent les conditions de vie de leur ouvriers. « Dans tous les domaines sociaux, la Compagnie s'est imposée comme pilote. Elle prendra à sa charge la responsabilité de loger son personnel, de l'éducation des enfants, et la mise en place de tout un système de protection sociale...» (1) Le médecin pour le mineur et sa famille devient alors gratuit.

Charbonnage de France a un comportement qu'on peut désigner de « paternaliste ». L'ensemble de la vie de ses ouvriers y est contrôlée que ce soit de manière officielle ou officieuse. L'ensemble des équipements, des logements et des monuments à proximité d'un puits sont l'initiative du groupe. La prise en charge du logement des mineurs par Charbonnage de France engendre un besoin grandissant de nouvelles constructions, au vue de l'augmentation du nombre d'ouvriers dans le bassin. L'Etat prend donc en charge la construction de nouveaux logements dédiés aux mineurs qu'on appelle ainsi cités dortoirs. Les familles d'ouvriers déménagent de quartiers vétustes à des cités minières neuves qui offrent de nouvelles commodités grâce aux Houillères.

---

<sup>5</sup> Témoignage de M. Bonhomme Maurice, fils de mineur et ancien directeur de la sécurité sociale minière. Interview complet en annexe.

Malgré la mise en place du statut de « travailleur de force » et des meilleures qualités de vie, il existe toujours une distinction de position sociale par l'architecture du logement. Les maisons situées en cœur de village, proche de toutes commodités, étaient réservées aux « gens du bureau ». La Grand Combe reflète cette hiérarchisation avec la rue de la Ribes, typiquement ouvrière et la rue Anatole France autour de la place centrale de la ville avec des bâtiments à balcon exprimant un statut plus noble, des logements réservés aux ingénieurs et architectes des mines. *« C'est la rue des maîtres-mineurs, si vous voulez, ou alors des mineurs qualifiés, d'encadrement, et quelques commerçants. L'architecture est adaptée à la ville minière (...). Ces balcons métalliques sont un signe d'appartenance à une classe relativement aisée. (...) Enfin lorsqu'on se rapproche du quartier productif, on trouve le quartier plus ouvrier (...). »*<sup>6</sup>



Rue Anatole France (Source photographique : Christie ARBOUSSET)



Rue de la Ribes (Source photographique : Christie ARBOUSSET)

Plus que l'architecture des cités montrant cette hiérarchisation, leur position dans la ville elle aussi exprime un zonage urbain par classe sociale. Les cités proches du cœur de ville et de l'animation vont être pour les ingénieurs et les dirigeants des mines, alors que les cités aux abords des puits en bordures de ville vont loger les ouvriers. Tout une procédure est mise en place afin que la proximité de leur logement leur permette de se rendre rapidement sur leur lieu de travail. La seule priorité de Charbonnage de France : que toute chose favorise le meilleur travail possible de ses ouvriers. Les stratégies qui étaient mises en place pour « fidéliser » le travailleur étaient aussi d'ordre social par la présence d'écoles aux cœurs des cités, la distribution d'une allocation charbon à chaque travailleur et la sécurité sociale minière rendant gratuit les frais et soins médicaux pour son foyer.

<sup>6</sup> Interview de Michel Wiénin de 1988 dans la thèse de Cornelia ECKERT « une ville autrefois minière : la Grand Combe. »

## II.3 Typologies des cités minières en France

Le charbon a donné naissance en France aux plus grandes régions industrielles. Des régions qui se sont développées autour des puits. Pour accueillir et fidéliser une main d'œuvre de plus en plus nombreuse, les compagnies ont construit de véritables villes autour de ces mines. Un parc immobilier diversifié qui s'est développé rapidement entre 1946 et 1960.

L'habitat minier représente une véritable richesse de formes par une construction qui s'est étalée dans le temps. L'architecture des ces cités minière s'est diversifiée grâce à des évolutions sociales et culturelles de la société minière.

### *II.3.1 Des typologies urbaines innovantes*

Il existe plusieurs formes urbaines caractéristiques de l'habitat minier. Des typologies qu'on retrouve majoritairement dans le Nord de l'Europe et de la France et en petite partie dans le Sud Est de la France.

Tout d'abord une typologie qu'on peut appeler « les corons » qui caractérise les cités minières nées entre 1825 et 1890. C'est un regroupement de petites maisons ouvrières, alignées rigoureusement afin de concevoir de manière économique ces cités. Toutes les maisons possèdent un jardin individuel à l'arrière et une entrée principale sur rue. Elles sont nées du besoin grandissant de logements par la croissance de l'activité minière, ainsi les maisons de type « corons » sont construites entre 1850 et 1890 à la chaîne. Cette typologie représente ¼ des cités minières du pays et se retrouve dans le nord de la France ou encore dans le Nord de l'Europe en Angleterre. Certains de ces corons sont reconnus comme un élément important du patrimoine industriel et classés aujourd'hui patrimoine mondial de l'UNESCO.

La cité des électriciens à Bruay-la-Buissière dans le Nord Pas de Calais, construite en 1856 est une des plus anciennes cités minières de la région par sa quarantaine de petites maisons en briques. Elle est actuellement réhabilitée pour accueillir des gîtes pour le tourisme mais aussi des ateliers d'artistes.



Cité des électriciens - Nord Pas de Calais (Source photographique : bruaylabuissiere.fr)

Il existe aussi comme autre forme urbaine, les cités pavillonnaires construites entre 1867 et 1939. Elles doivent leur naissance à l'évolution de l'habitat minier vers un principe plus paternaliste et hygiéniste. Se sont des maisons jumelées ou groupées par quatre qui composent ces cités qui peuvent rassembler jusqu'à 400 maisons. Contrairement aux corons, les cités pavillonnaires utilisent plus d'espace car ce ne sont pas des maisons mitoyennes mais plutôt des maisons de type caserne regroupant maximum quatre logements et sont disposées de manière aléatoire sur leur parcelle. Le logement atteint alors une superficie de 70m<sup>2</sup> et voit son jardin d'agrandir. On peut voir aussi les façades qui commencent à se développer et se diversifier. On retrouve dans le Nord-Pas-de-Calais par exemple à Grenay, cité du Maroc ou la cité de la fosse n° 8 des mines de l'Escarpelle, symboles de la création des cités pavillonnaires. La cité reste tout de même en extérieur de ville avec un lien direct au site de production, la priorité qui restant focalisée sur le logement.



Cité du Maroc à Grenay (Source photographique : wikipedia.org)



Cité de la fosse n°8 à Escarpelle

On retrouve aussi des typologies plus récentes comme les cités jardins entre 1904 et 1939. Inventées en premier par un anglais Howard en 1898 nommée « ville jardin » qui voyait une manière plus scientifique de régler les problèmes urbains. C'est vers 1904 que la compagnie des mines reprend ce principe pour

loger ces ouvriers. Cette idée de « ville jardin » permet d'améliorer le confort et l'intimité mais aussi de faire apparaître le végétal comme élément important de l'élaboration de la forme urbaine. L'objectif est de retrouver à la ville les qualités de vie et d'équilibre que l'homme trouve en campagne. Ainsi on voit apparaître des logements focalisés plus sur la qualité de vie que sur la quantité. Une densité plus faible entre 15 et 20 logements par hectares verra le jour. Ce développement urbain a pour objectif d'attirer et de fidéliser la main d'œuvre dans une période de forte production. Cependant, la production des cités jardins telle quelle ne durera pas. La période de l'après guerre dans un contexte de rentabilité engendrera des grandes cités plus denses. Le travail sur la nature se réduira alors à des traitements paysagers d'agrément.



Cité de l'impostaire-La Grand Combe (Source photographique : Christie ARBOUSSET) et Cité Perret-Molières sur Cèze

Et enfin, la dernière forme urbaine qui vit le jour fut, la cité moderne entre 1946 et 1970 après la nationalisation. Pour faire face à une pénurie de logement, les cités modernes voient le jour afin d'industrialiser la construction de logement. Ainsi, elles se constituent par un habitat de masse en préfabriqués de panneaux béton. Ces typologies se retrouvent surtout dans le Nord de la France où la fermeture des puys fut plus tardive.

On constate que l'architecture minière fut innovante à son époque. Le besoin grandissant de logements et la problématique de la bonne qualité de vie des mineurs en étaient des atouts dans l'évolution positive du logement. Une réflexion sur la densité urbaine et la qualité de vie a permis de donner des réponses avant-gardistes sur la qualité architecturale.

### *II.3.2 Implantation sur la parcelle*

Les différentes formes urbaines engendrent aussi des implantations variées d'un logement sur sa parcelle. Des relations à la voirie diverses par la position du bâti, mais aussi par des typologies de voirie différentes. L'architecture des cités minières a ainsi mis en évidence plusieurs façons de se placer sur une parcelle par rapport au voisin mais aussi par rapport à l'espace public.

Pour la forme urbaine du « coron », le logement se situe sur rue. C'est un barreau simple avec l'entrée principale sur rue et à l'arrière un petit jardin. La typologie se répète et s'oriente en fonction de la position de la voirie. Cette implantation des maisons structure la rue par le bâti qui devient la limite entre l'espace public et l'espace privé du logement. Une forme urbaine donnant un caractère proche du cœur de village par des maisons en rez-de-chaussée ou R+1 qui bordent la rue.

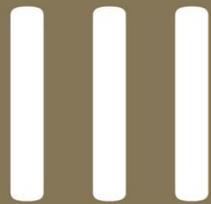
Ensuite, les cités pavillonnaires sont caractérisées par une position en centre parcelle qui met à distance le public par rapport « au chez soi ». La limite n'est plus alors le bâti mais le jardin, la différence de matière au sol marque le passage du public au privé. Ce regroupement de petites maisons ouvrières voient des parcelles découpées de manière systématique avec une disposition à intervalle régulier et une même orientation. L'objectif est par ce système la mise en place d'un paysage plus aéré moins focalisé sur la rue.

La disposition des cités pavillonnaires se retrouve dans la forme urbaine des cités jardins. La recherche fut plus poussée sur la mise en valeur d'une qualité paysagère. On se retrouve avec un réseau moins strict, plus sinueux, des positionnements des maisons plus variés et aléatoires. La densité étant plus faible, cela permet la création des jardins individuels. La rue disparaît au profit des espaces verts qu'ils soient publics ou privés.



© Alexis BÉTHUNE

**PARTIE**



## **LE BASSIN MINIER CEVENOL: UN PATRIMOINE DELAISSE**

- 1. Les sites d'exploitations  
du charbon**
- 2. Les cités minières: entre  
occupation passive et démolition**

### III. LE BASSIN MINIER CEVENOL: UN PATRIMOINE DELAISSE

#### III.1. Les sites d'exploitations du charbon

*III.1.1 Des lieux endormis depuis la fermeture des puits: du vacarme des machines au silence assourdissant après leur fermeture.*

Commune	Situation Géographique	Nom courant du site d'extraction	Dates d'exploitation	Etat Actuel
<b>Alès</b>	Montée des Lauriers	Mine de Houille de Rochebelle	1764-1959	Les bâtiments situés sur le carreau sont démolis entre 1964 et 1969. Les anciens bureaux sont transformés en laboratoire de l'Ecole des Mines et constituent l'espace de formation de l'industrie. Le musée PAB a pris place dans l'ancienne salle des machines du Petit Puits Saint-Pierre, ancienne résidence des évêques devenue siège de la compagnie et logement de l'ingénieur en chef. Château d'eau du Montaud est le seul élément conservé de la centrale électrique. De nombreux autres bâtiments au cœur de Rochebelle ont bénéficié d'une seconde vie en accueillant le pôle culture et scientifique. L'hôpital des mines n'est plus en activité depuis 2012 et est actuellement muré dans l'attente d'une démolition ou reconversion.
<b>Bessèges</b>	Rue Docteur-Paul-Vermale	Mine de Houille du Puits de Robiac	1860-1961	Les bâtiments liés à l'extraction sont détruits à l'exception d'une partie de la salle des machines qui fût modifiée dans le bâtiment des services techniques municipaux. Les ateliers de réparation sont actuellement occupés par l'usine de la mécanique bességeoise, le reste est transformé en maisons et bureaux, les écuries sont en ruines.
	Rue Ferrer; Chemin des Sabottes	Mine de Houille de Lalle	1853-1946	Suite à la fermeture, transformation pendant 2 ans des bureaux en filature de soie (Beylerian et Adjoumian). Actuellement le carreau est occupé par le stade L. Bobet, les logements sont conservés et les bureaux transformés en habitations depuis 1948.
	Rue G.Durand	Mine de Houille du Puits Terret	1853-1946	Le site fût détruit peu après l'arrêt de l'exploitation.
	Chemin des Gueulards ; 6 Rue Docteur-Paul-Vermale	Mine de Houille du Puits Grangier	1850-1961	Démantèlement des bâtiments d'extraction de 1965 à 1985 ; subsistent actuellement salle des pendus et baignoires, des bureaux et divers logements qui sont des habitations ou des garages des hangars industriels.

<b>Branoux-les-Taillades</b>	Route des Salles-du-Gardon	Mine de houille Mourier	1841-1940	Détruit suite à l'arrêt de la production de charbon.
<b>Cendras</b>	Route de Soustelle	Mine de Houille du Rieusset	1830-1945	Beaucoup de bâtiments des mines seront détruits après sa fermeture et il reste tout de même quelques habitations de l'époque symbole du passé minier de la commune.
<b>Chambon</b>		Mine de Houille de Cessous	1874-1961	En 1961, toutes les installations subsistant à proximité des carreaux de mines sont détruites, les voies ferrées et les rails déposés. Aujourd'hui, de ce passé minier, il ne reste presque plus rien de visible. Seuls quelques vestiges subsistent de l'ancien chemin de fer, aux lieux dits de La Canebière et au Péreyrol.
<b>Chamborigaud</b>		Ensemble d'industrie extractive des mines de Cessous	1828- 1958	En 1961, toutes les installations subsistant à proximité des carreaux de mines sont détruites, les voies ferrées et les rails déposés. Aujourd'hui, de ce passé minier, il ne reste presque plus rien de visible. Seuls quelques vestiges subsistent de l'ancien chemin de fer, aux lieux dits de La Canebière et au Péreyrol.
<b>Gagnières</b>	Chemin de Castillon; Chemin des Bareirariers; Rue de l'Industrie	Mine de Houille du Puits de Lavernède	1861-1929	Salle des machines d'extraction démolie vers 1960, suivi par le chevalement en 1987. Les autres bâtiments divers sont à partir de 1933 transformés en habitations et revendus à leurs occupants.
	Chemin des Granges	Mine de Houille et centrale thermique : Puits Parran	1870-1929	La lampisterie est transformée en 1930 en logements ouvriers. Démolition progressive des installations de 1952 à 1968 (chevalement, salle des machines, cheminée, réfrigérants etc.)
	Rue de l'Industrie	Mine de Houille du Puits Thomas	1860-1929	Démolition partielle des bâtiments de 1955 à 1962.
	Route des Vans	Mine de houille de Chavagnac	1866-1928	Reprise dans les années 90 d'une partie des bâtiments comme maison et hangar.



Grand-Combe	Rue de l'ancienne administration; Rue Abilon-Forêt; Rue des Fougères	Mine de Houille de la Forêt	1840-1976	Détruit
	Route de Champclauson	Mine de Houille du Puits de la Fontaine 2	1891-1962	Vendu à l'usine C.E.M.I. (Cie Européenne de Matériaux Industriels) qui conserva deux bâtiments. A l'heure d'aujourd'hui l'usine est fermée, et se trouve à proximité une carrière à ciel ouvert sur l'ancien carreau.
	Rue cités de la Trouche	Mine de Houille du Puits de la Trouche	1848-1949	Le chevalement en béton fût démolît. En 1914 et 1923 en remplacement des casernes Larguier de 1855 furent construites des cités ouvrières.
	Chemin de la haute Levade	Mine de Houille Roux	1830-1860	Détruit et déplacé à Trescol après 1860
	Route du Mazel	Mine de Houille du Puits des Oules 1	1890-1985	Démantelé pour servir à la construction des Oules 2
	Rue des Poilus	Mine de Houille du Puits Ricard	1896/1932-1978	Démantèlement d'une grande partie des installations en 1989-1990. Actuellement transformation du chevalement et de la salle des machines en musée minier : "Maison du mineur" / Anciens bureaux : bureaux municipaux.
	Trescol	Mine de Houille du Puits du Gouffre 1	1850-1985	Une partie servira à la construction de Gouffre 2 et le reste sera par la suite transformé en habitations.
	Montée de la verrerie; Rue de la planète	Mine de Houille du Puits de la Verrerie	1938-1953	Vente des bâtiments en 1986, transformation du bâtiment de recette et de la salle des machines pour des entreprises industrielles
	Rue Victor Hugo	Mine de Houille du Puits du Gouffre 2	1900-1985	Bâtiments détruits en 1991 à l' exception de la base de la façade ouest
		Mine de Houille de Trescol	1847-1953	Remblaiement et démolition des bâtiments industriels. 1983 : établissement d'une zone industrielle sur le carreau, le bâtiment des bureaux est acheté et complété pour des usines. Dans le quartier de Trescol se tiennent encore debout les vestiges de quelques façades. Les logements ouvriers sont aujourd'hui des habitations.
		Mine de Houille du Puits de la Fontaine 1	1883-1962	Démoli, actuellement sur le carreau s'est développée une zone de stockage de sable de la carrière présente sur le site de Fontaine 2.
	Mine de Houille de Champclauson	1820-1965	Fût dans les années 90 l'usine de construction mécanique Tunési. Se trouve aujourd'hui, la forêt fossile de Champclauson. Depuis les années 2000 l'association la préserve et la fait visiter à tout public.	

<b>Laval-Pradel</b>	Route de Cassagne	Mine de Houille de Laval	1880-1971	Le puits est remblayé et le chevalement démantelé en 1974. Les deux autres carreaux (place inférieure de la galerie de sortage et supérieure du puits 2) situés en bordure du chantier sont aujourd'hui une propriété privée, acquise par des particuliers. L'un des bâtiments est devenu une habitation.
	Route du Martinet	Mine de Houille de Broussous	1870-1945	Les bâtiments subsistants sont vendus à un particulier en 1952
	Route de Mercoirol	Mine de Houille du Moulin ou mine de Mercoirol	1864-1960	Depuis 1987, les vestiges ont été victimes des nouvelles exploitations en découverte de Mercoirol, il ne reste plus rien. L'exploitation houillère a donné toutefois, un paysage particulier à ce site. En projet par la mairie d'Alès : un parc d'activités sportives et de loisirs
		Mine de Houille du Pontil	1866-1963	Après l'arrêt de l'exploitation, remblaiement et ferrailage des chevalements. Les bâtiments en maçonnerie ont été détruits entre 1986 et 1990 par les travaux de la mine à ciel ouvert de Grand Baume. Le seul élément actuellement conservé est le château d'eau le plus élevé.
		Mine de Houille des Oules, ou Puits des Oules 2	11947-1985	En 1990, démantèlement du chevalement principal et des principaux bâtiments (salles des machines).
		Mine de Houille de Malbosc	1861-1990	Ensemble détruit après sa fermeture.
		Mine de Houille Béraud	1854-1890	Ensemble détruit après sa fermeture.
<b>Le Martinet</b>	Route de Mercoirol	Mine de Houille du Fanaubert	1870-1934	Structures démantelées entre 1947 et 1950.
	Route de Rochesadoule	Mine de Houille du Puits de l'Arbousset	1874-1959	Dynamité en mai 1973 / Salle des machines conservée deviendra une habitation.
	Petite route du Stade	Mine de Houille, usine de préparation de produit minéral (usine de lavage et agglomération du charbon) et centrale thermique des mines du Martinet, ou puits Pisani	1881-1958	Structures démantelées, aujourd'hui le site appartient à un particulier.

<b>Molières-Cavaillac</b>	Les Lachs	Mine de Houille de Cavaillac 2	1855-1942	Dans les années 90, transformation en scierie et carrosserie de voitures.
	Route de Millau	Mine de Houille du Figuier, ou Puits Sainte-Barbe	1850-1887	Arrêt et transformation en bâtiment rural vers 1887.
	Route du Vigan	Mine de Houille de Cavaillac 1	1760-1960	Dans les années 90, transformation en scierie et carrosserie de voitures.
<b>Molières-sur-Cèze</b>	Quartier des Bureaux	Mine de Houille de Molières	1855-1966	En 1975, la plupart des bâtiments sont détruits.
		Mine de Houille des Brousses	1860-1966	Démantelé en 1975, le bâtiment qui regroupait les bureaux, les bains douches et vestiaires d'usine ainsi que 2 logements est repris vers 1970 par la société A.B.C.C. (Aux bonnes Charcutailles Cévenoles) de Bessèges comme usine de charcuterie industrielle. 1990 : centre de réinsertion d'anciens drogués
<b>Portes</b>	Route d'Alès	Mine de Houille du Puits de la Serre	1874-1961	Ils déséquipèrent la mine en 1964.
		Mine de Houille du Puits de l'Auzonnet	1875-1965	Du site principal ne subsistent que le mur de soutènement et une entrée de galerie murée. Bâtiment du ventilateur situé au bord de la route conservé à l'étage de soubassement
		Mine de Houille de la Croix de Poldie	1822-1860	
		Mine de Houille du Puits 3 des Mines de Cessous	1867 à 1871-1958	1974 : vente des terrains à l'Office National des Forêts pour reboisement
<b>Robiac-Rochessadoule</b>	Rochesadoule	Mine de Houille du Puits de Brissac	1850- 1954	Démontage du chevalement et du moteur réutilisé à la Grand Combe (puits des Oules 2). Démantèlement progressif des bâtiments industriels
<b>Saint-Florent-sur-Auzonnet</b>	Routes des Mages	Mine de Houille du Puits de Saint-Florent	1932-1974	1975 : destruction de la plupart des bâtiments : chevalement, triage, lavage, usine d'agglomération. Seuls sont conservés le bâtiment vestiaire et lampisterie (démoli en 1992). Vente du terrain à la société générale de construction électrique et mécanique Alsthom qui édifie les bâtiments industriels sur le site.
		Mine de Houille du Puits de la Bastide	1950-1951	Suite à l'infiltration d'eau à 98m de profondeur le puits ne servira jamais. Le Bâtiment fût conservé comme réservoir d'eau jusqu' en 1962 et depuis il est l'abandon, servant juste de silhouette dans le paysage.

<b>Saint-Jean-du-Pin</b>	Quartier de Saint-Raby	Mine de Houille du Puits de Saint-Germain	1863-1965	Destruction des bâtiments annexes et comblement du puits vers 1970
<b>Saint-Martin-de-Valgalgues</b>		Mine de Houille de Fontanes, puis Destival	1872-1942-1985	Le Chevalement, la salle des machines de Fontanes, bâtiments de recette et administratifs sont toujours debout. Le puits Destival fût démolit en 2001 pour des raisons de sécurité. Il fût évoqué par la mairie d'Alès le projet de l'espace mémoire de Ladrecht mais depuis le site est toujours en attente.
		Mine de Houille dite Mine Royale, puis Puits Vassal	1773-1910	Certaines infrastructures sont détruites en 1974 par une crue.
<b>Sainte-Cécile-d'Andorge</b>		Mine de Houille du Puits Mascart	1908-1945	Le site devient alors une exploitation à ciel de 1965 à 1971. Bâtiments démolis en 1990 (projet de reprise de l'exploitation en découverte)
<b>Soustelle</b>	Olimpies (mas d')	Mine de Houille d'Olympies, ou du Mattas	1825-1946	La plupart des bâtiments ont été démolis après l'arrêt de la production, cependant dans les années 90 une partie du matériel, laissé sur place à cause des difficultés de transport, est en partie toujours visible, en particulier un trommel (crible cylindrique à charbon) à 3 granulométries (2, 5 et 7 cm)
<b>Sumène</b>		Mine de Houille de Soulanou	1687-1956	La plupart des bâtiments sont démolis suite à la fermeture, seul l'ancien atelier de triage et trémies servent dès 1980 à l'incinération des ordures de la commune
<b>Vernarède</b>		Mine de Houille Werbrouck	1850-1953	1958 à 1961 : démolition des ateliers situés au pied des bureaux (rive gauche) .En 1990, la halle de la centrale est un atelier de menuiserie, les bureaux sont transformés en restaurant, le bâtiment du plan incliné et les logements d'ouvriers en habitations.

### III .1.2 Entre abandon, démolition et tourisme : un déséquilibre

On constate qu'au cœur des Cévennes, ce patrimoine minier a eu et a un destin très hétérogène. Plus de 50 sites d'extractions avec un avenir qu'on peut distinguer de trois manières. La période des mines dans les Cévennes est divisée en deux, avec l'avant et avec l'après nationalisation. Ainsi de nombreux sites d'extractions ont été fermés et détruits après la nationalisation car ils ne répondaient pas aux attentes de l'Etat. En effet, l'objectif était de moderniser les lieux d'extraction existants qui favorisaient une production optimale. Tous les sites trop petits ou trop « vieux » pour ce résultat furent démolis.

Ensuite, il y a le choix de la démolition pour favoriser l'oubli. Une majeure partie des sites d'extractions se sont vu démolis suite à l'arrêt brutal de la production de charbon. Un démantèlement rapide fut alors entrepris dans les deux années qui suivirent cette fermeture des puits. Comme si démanteler les puits et détruire les sites d'extraction symboles de la production permettrait de faire oublier au plus vite aux mineurs l'issue tragique des mines Cévenoles. On constate, qu'entre la période de la nationalisation et celle de la fermeture des puits, une trentaine de sites d'extractions a été supprimée du paysage Cévenol, la totalité des chevalements a été démantelée et une majeure partie des bâtiments du carreau démolie.

Et encore la démolition ne s'arrête pas là. Une dizaine de sites fut démolie par la suite entre 1990 et 2000. La suppression de ce patrimoine résulte sans doute d'un coût trop élevé de réhabilitation, un soi-disant « mauvais état » qui ne permettait pas de conserver des bâtiments ou encore des chevalements symboles de l'histoire de la région.

Sur le site de Ladrecht, concession de Rochebelle à Saint Martin de Valguagues, il ne subsiste aujourd'hui que le chevalement métallique du puits Fontanes et la salle des machines. La tour d'extraction en béton haute de 67 mètres a été détruite en 2002. Le chevalement en béton du puits Destival fût construit dans les années 1960. Tout d'abord des projets furent exposés pour cette tour tantôt un musée, tantôt un restaurant panoramique, puis plus rien. Du jour au lendemain, sa démolition est programmée, mais quelle en furent les raisons ? Sa dangerosité et son mauvais état sont évoqués. Le 12 décembre 2012, le dynamitage du puits Destival a procuré une vive émotion dans le bassin. Ainsi suite à cette tristesse qu'ont exprimé les Cévenols, un projet de musée : espace mémoire des mineurs de Ladrecht fût évoqué. Ce projet « *destiné à rappeler aux générations futures la solidarité de la profession minière* » est à l'heure d'aujourd'hui bloqué. La construction du pôle mécanique d'Alès, en arrière du site d'extraction, rend encore plus plausible ce projet dans un lieu qui se veut aujourd'hui vivant et touristique.

Il est important de prendre conscience de la valeur de ce patrimoine qui disparaît peu à peu dans l'oubli. Entre toutes ces démolitions, on distingue aujourd'hui de nombreux sites réhabilités timidement pour des usages industriels ou personnels. Parmi ces sites, aucuns d'entre eux n'a encore sur son site le chevalement symbole de l'ère minière. Sont conservés seulement les bâtiments du carreau réhabilités en hangar industriels ou en rares habitations.

Nous nous posons alors la question : que deviendront ces bâtiments quand l'entreprise qu'ils abritent fermera ses portes à son tour ?

Il faut prendre conscience de la fragilité de ce patrimoine dans notre région. Mais aussi tirer partie des qualités architecturales de ces bâtiments industriels comme le font les rares habitations qui ont pris place dans ces lieux. Nous allons vers une issue tragique : la disparition du patrimoine minier Cévenols.

Prenons exemple sur le Nord-Pas-de-Calais qui a su tirer partie de son passé minier. Une histoire minière qui a su devenir une force pour le tourisme de la région. De nombreux sites miniers ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site de l'ancienne fosse Delloye est aujourd'hui métamorphosé en musée. Deux chevalements entièrement restaurés dominent un ensemble de larges bâtiments en briques rouges. Il a ouvert ses portes au public en 1984, et accueilli cette année-là près de 18.000 visiteurs. Le Centre historique minier est devenu un lieu de mémoire incontournable dans la région et accueille plus de 150.000 visiteurs chaque année.



Ancienne fosse Delloye : musée de l'histoire minière (Source photographique : cargim.com)

Le musée n'est pas la seule réponse au devenir des anciens sites miniers. On ne peut pas faire de chaque lieu d'extraction un musée sur la mémoire de cette époque industrielle. Il faut aussi penser à la reconversion en répondant aux besoins de l'économie actuelle, et leur restituer un nouvel usage. Dans l'étonnant, Nœux-les-Mines, commune située dans le département du Pas-de-Calais, celle-ci a choisi de reconvertir le site de Loisinord autour du loisir.



Site de Loisinord (Source photographique : Normag)

L'ancien terril s'est alors transformé en piste de skis synthétique, complété par un lac artificiel.

L'ancienne mine de charbon de la Découverte à Carmaux fût aussi réhabilitée en pôle multi loisirs, Cap Découverte. Sur le site des infrastructures d'accueil du complexe, la piste de ski synthétique aboutit au bord du lac aménagé au fond de l'excavation. L'ancienne mine à ciel ouvert est dominée par un grand terril en voie de végétalisation pour y créer une promenade.

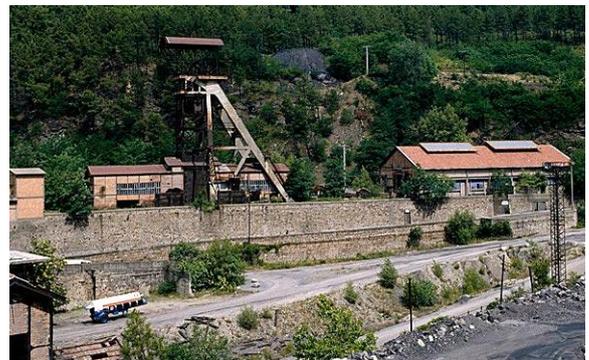


Ancienne mine de charbon de la Découverte à Carmaux  
(Source photographique : air.gatinais.free.fr)

Les possibilités de reconversion dépendent d'abord de l'économie régionale, de la localisation des friches, de la nature des projets et des acteurs qui réalisent la réhabilitation. Il faut bien comprendre aussi que ces réhabilitations permettent, en plus de la sauvegarde d'un patrimoine, la reconversion économique d'une région qui a souffert financièrement de la cessation d'activités houillères.

Certains sites du Gard sont aujourd'hui symboles de la mémoire de l'histoire houillère : au puits Ricard (fermé en 1978) situé à la Grand'Combe, un musée a été créé et l'ensemble des installations a été classé Monuments Historique en 2008. On retrouve aussi à Alès, sur l'ancienne exploitation des houilles de Rochebelles, la Mine Témoin d'Alès qui était le Centre de Formation des Houillères des Cévennes et qui est aujourd'hui un musée permettant la découverte du travail des mineurs. Le visiteur emprunte l'ascenseur et les galeries.

Sur l'ancienne exploitation de Rochebelle, on voit aussi, un pôle culturel, une annexe l'école des mines, ou encore le musée PAB, qui ont pris place dans les anciens bâtiments minier. Ces aménagements sont l'exemple parfait de la reconversion visant à relever l'économie d'une région.



Puits Ricard-La Grand Combe  
(Source photographique : actuacity.com)



Pôle culturel et scientifique-Rochebelle-Alès  
(Source photographique : objectifgard.com)

Des enjeux touristiques, culturels et de loisirs qui, en plus de donner une seconde vie à ce patrimoine minier, permettent à la ville de se développer, de devenir plus attirante et de relancer l'économie sur de nouvelles bases autres que l'industrie.

L'image du "pays noir" constitue souvent un obstacle important à l'arrivée de nouvelles activités. Il est important de faire évoluer les objectifs de réhabilitation du bassin houiller, de conserver les traces de notre passé tout en pensant à l'avenir. Il est primordial d'arrêter de se développer à côté et autour de ce patrimoine mais de réfléchir au meilleur moyen pour un développement dans cet héritage minier.

Il ne faut plus aller vers la destruction plus ou moins complète des héritages de l'exploitation minière mais vers une conservation de ce patrimoine.

L'école des mines d'Alès est le seul organisme des mines encore en fonction dans le Gard.

### III.2. Les cités minières : entre occupation passive et démolition

L'époque industrielle houillère est aussi le symbole de l'évolution de l'habitat en France. En parallèle de l'expansion de la production de Charbon, on assiste à une modification des « manières » de vivre des ouvriers. On passe alors de « la maison de village » typique du moyen âge au concept de « cité minière ».

Une évolution que nous raconte M. BONHOMME ancien mineur : *« Il y a eu toute l'exploitation qui a démarré doucement dans les montagnes, puis ils ont creusé des puits. Ensuite ils ont fait la ligne de chemin de fer qui fut une des premières de France je crois afin d'exploiter et de transporter le charbon. Pour loger les mineurs effectivement ils ont fait des cités, car il fallait bien loger toutes les personnes qui venaient travailler. Au départ c'était des personnes des alentours (de la Lozère, de l'Ardèche, du Midi) puis ils ont fait venir des étrangers (des italiens, des espagnols, des magrébins.) »*

On début de l'exploitation c'étaient les agriculteurs des départements alentours qui venaient travailler l'hiver à la mine. Durant l'hiver, ils étaient logés dans des casernes par la mine, après l'été ils remontaient sur leur terre pour la moisson.



Village de Champclauson – Carte Postale  
(Source photographique : delcampe.net)



Hameau de la Canebière – Carte Postale  
(Source photographique : delcampe.net)

Petit à petit, le métier de mineur devenait un travail à plein temps avec l'expansion des mines au début des années 20. La production de charbon s'intensifiait durant la période de guerre afin de fournir du charbon pour les forges. Afin de reconstituer la population ouvrière après l'hécatombe des deux guerres et afin de relever le pays économiquement par l'industrie du charbon, les ouvriers viennent du monde entier pour travailler à la mine. C'est alors qu'apparaissent les premières cités minières construites par l'Etat pour loger ses ouvriers dans de bonne condition. On passe alors après 1945, d'une typologie « caserne » à la cité pavillonnaire et cité jardin.

### *III.2.1 Les acteurs de la réhabilitation des cités minières Cévenoles*

On constate qu'à l'inverse des sites miniers, les cités minières sont aujourd'hui encore exploitées. En effet, le besoin en logement dans le bassin Alésien explique sans doute cet engouement pour le patrimoine minier. Petit à petit, les cités en mauvais état sont rénovées et celles considérées comme vétustes se voient démolies. On distingue trois acteurs, les SCI comme Néolia, l'office des HLM « logis Cévenols », ou encore les collectivités. Le tableau ci dessous met en avant les projets de réhabilitation des cités Cévenoles de ces dernières années.

Commune	Nom de la Cité	Typologies	Date de construction	Etat Actuel
Alès	Cité des orangers	Pavillonnaire	1945	45 logements rénovés par Néolia.
	Cité Sainte Marie	HLM	1945	18 logements Logis Cévenols qui sont rénovés.
Branoux-les-Taillades	Cité les Galissards	Pavillonnaire	1946	38 logements Neolia T3, Rénovée
Cendras	Cité Fonzeaux	Barres / Jardin	1950-60	Projet en cours
	Cité de l'Abbaye	Jardin	1936	Rénovée
Grand-Combe	Cité de la Ribes	Pavillonnaire	Après Guerre	Aucune rénovation en cours
	Cité de Trescol		Après Guerre	299 logements ont été réhabilités entre 2001 et 2003 et tous les bâtiments situés en vis à vis ont été détruits. Le travail de réaménagement des espaces extérieurs (espaces ludiques pour enfants, espaces de socialités, mobiliers urbains) a été réalisé en 2012.
	Cité de l'Arboux		Après Guerre	Une opération de réhabilitation a eu lieu en 2012 sur 200 logements (isolation, réfection des façades extérieures...) par l'office municipal HLM de La Grand'Combe.
	Cité de l'impostaire	Jardin	1950-60	150 logements
Les Salles du Gardon	Cité de l'Habitarelle	Casernes	Avant nationalisation	Cette cité fût réhabilitée en 2012. Une opération sur les logements et les extérieurs a été mise en place.
Molières-sur-Cèze	Cité La Boire	Barres / Jardin	1946	72logemnts : la cité 12 = restaurée par une SCI / la cité 2 et 5 = projet de démolition de la mairie / la cité 8 = Association pour la sauvegarde du château de MONTALET
	Cité Roses	Caserne	1860	20 logements = Rénovée par Logis Cévenols (Un toit pour tous)
	Cité Jaunes	Caserne	1860	16 logements = Démolis par Logis Cévenols (Un toit pour tous)
	Cité Perret	Barres / Jardin	1968	44 logements = Rénovée par Logis Cévenols (Un toit pour tous)
	Cité jardin de Gammal	Jardin	1968	116 logements = Particulier et Néolia (projet de rénovation en cours)
	Cité Sanguinet	Jardin	1981	30 logements
Saint-Florent-sur-Auzonnet	Cité de l'Aubradou	Barres / Jardin	Après Guerre	120 logements, 59 ont entièrement été rénovés et loués. Pour un prix convenable (de 338 € pour un P3 à 440€ pour un P4 ). Néolia
	Cité Deparcieux	Barres / Jardin	1978	60 logements = Rénovés par Logis Cévenols (Un toit pour tous)
	Cité de Valette	Barres / Jardin	Après Guerre	



<b>Saint-Jean-de-Valériscle</b>	Cité de la Gare	Jardin	1962-1980	32 logements = mauvais état / particuliers Vente d'un particulier 70 000€ / 160m <sup>2</sup> à rénover. Le bâtiment HLM plus récent est démoli en 2014, présence d'amiante = Logis Cévenols
	Cité de la Nougarede	Jardin	1924	44 logements
	Cité des Rimes	Jardin	Après Guerre	26 logements

Suite à la fermeture des puits, les logements des houillères ont d'abord été mis en vente au sein du groupement d'ouvriers des mines. Comme un dédommagement de l'arrêt de la production, les mineurs avaient accès à la propriété à prix réduit. Par la suite, l'état ne pouvant pas financièrement supporter le coût de la réhabilitation des cités, celles-ci furent mises en vente et rachetées par Néolia et Logis Cévenols. De nos jours, le nombre de cités appartenant encore à l'Etat est très restreint. Néolia est un investisseur privé qui travaille sur la réhabilitation du logement en France. Spécialisé dans l'habitat minier, Néolia réhabilita un grand nombre de cités minières dans le Nord Pas de Calais, avant de se lancer depuis quelques années à la conquête du patrimoine houiller du Sud Est de la France.

### *III.2.2 Entre réhabilitation et démolition*

Le quartier de Trescol est une ancienne cité minière située à la Grand Combe. Cet ensemble de logements fût construit au milieu des années 60 afin de loger les mineurs du pays Grand combien.

Début 2001, la dégradation du bâti pousse l'Office Public des HLM (OPHLM) à entreprendre une réflexion sur le devenir de ce patrimoine. Est mise en place une méthode de déconstruction sélective sous le prétexte de fournir une plus value en ce qui concerne l'environnement et le domaine social du quartier.

140 logements de typologies variées (T3, T4 et T5) sont alors concernés. 6 bâtiments en R+4 construits en pierres de Castries sont alors démolis. Des questions se posent alors sur l'issue tragique de ce patrimoine. La plus value apportée par la démolition de ces logements est elle suffisante pour justifier la destruction d'une partie de cette cité ? Ainsi, la démolition d'autant de logements patrimoniaux génère de nombreux questionnements sur la limite entre patrimoine / réhabilitation et démolition. Sur quel principes se baser pour un travail de réhabilitation cohérent qui se soucie de la valeur patrimoniale des cités minières ?

Dans le cas de la cité de Trescol, il est compréhensible que la recherche d'une bonne qualité de vie et d'une bonne qualité urbaine soit mises en place. Mais n'y a-t-il pas d'autres solutions avant une

destruction massive d'un patrimoine ?

Dans le cadre d'une valorisation du quartier, il nous semble primordial de réfléchir à la place de la voiture sur l'espace public avant de penser à la démolition du bâti. En effet, démolir certaines « barres » d'immeuble ou certaines maisons génèrent une surface au sol utilisable pour créer de l'espace public. Mais avant cela, il faut d'abord se rendre compte de la place gaspillée par la présence de la voiture sur l'espace public. La voiture génère une pollution visuelle et spatiale. La déplacer en sous terrain peut être une solution intermédiaire.

Dans un deuxième temps certains logements ont été démolis afin de permettre à la lumière de pénétrer dans les logements d'autres « barres ». Une alternative existe par la suppression de certains niveaux, réduisant ainsi la hauteur du bâti et permettant alors à la lumière de passer.

Ensuite il existe des cas où l'ensemble de la cité fût démolie, son état de délabrement avancé rendait la réhabilitation trop coûteuse pour des investisseurs privés ou public. La vente de ces maisons aurait pu permettre sans doute à des particuliers un accès à la propriété à moindre coût. Ces particuliers auraient décidé ensuite du temps et de l'argent qu'ils mettraient dans leur réhabilitation. Il faut aussi laisser les Cévenols choisir le destin de leur patrimoine.



© Marc BALTERS

# PARTIE IV

## LA MISE EN VALEUR DES CITES MINIERES CEVENOLES

1. Des enjeux à différentes échelles
2. La réhabilitation du patrimoine minier pour la ville de demain

## IV. LA MISE EN VALEUR DES CITES MINIERES CEVENOLES

### IV.1 Des enjeux à différentes échelles



Ville d'Alès  
(Source photographique : alescevennes.fr)

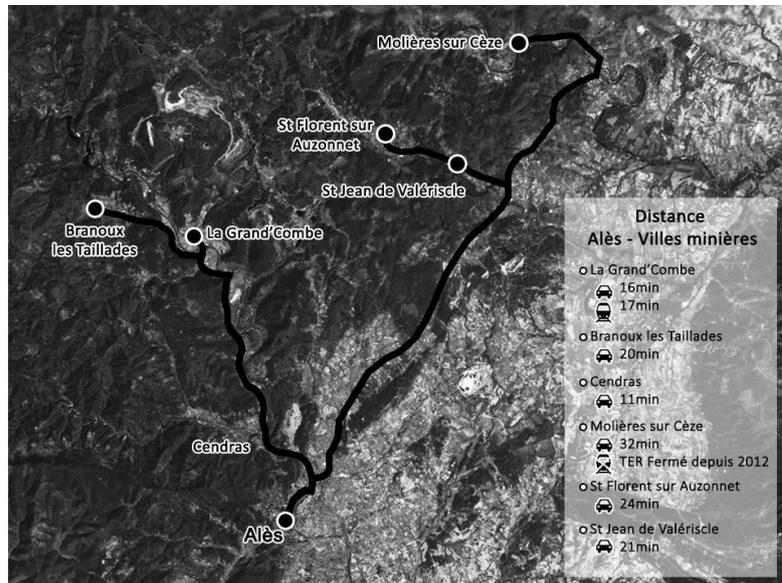
« Alès est la capitale et la porte sud des Cévennes », elle est la sous préfecture du Gard, à trente minutes de Nîmes et à une heure de Montpellier.

Elle se compose de 42 268 habitants sur une superficie de 2 316 hectares. C'est une ville au centre d'Alès Agglomération qui comprend 50 communes et 100 090 habitants. Elle s'est inscrite en 2011 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle se définit comme la ville centre au cœur d'un territoire audacieux. Depuis plusieurs années la ville se développe à une vitesse grand « v », elle accueille chaque année entre 500 et 700 nouveaux Alésiens. En 10 ans Alès a vu sa démographie augmenter de 28%.

Depuis ces quinze dernières années la ville s'est métamorphosée avec des nouvelles constructions mais aussi la réhabilitation d'un habitat ancien. Alès se lance alors le défi d'accueillir les prochaines décennies 20 000 habitants supplémentaires. La ville se lance aussi dans des actions fortes de développement durable : organisation de la rencontre internationale des véhicules écologiques, voie verte, repas bio dans les cantines, analyse de la qualité de l'air, fermes photovoltaïques, centre de tri compostage et autres.

C'est ainsi, dans la continuité de l'augmentation démographique de la ville et son soucis du développement durable, que le sujet du patrimoine minier au cœur de cette ville cévenole me semble un sujet primordial. On constate sur 20 ans, 20 000 habitants de plus sur la ville Alès avec la création de 10 000 logements neufs soit 500 par an. Ainsi pour répondre aux besoins futurs la ville aurait besoin de 100 à 120 hectares

de libre. Ce constat met en évidence un espace disponible limité. D'où l'importance de la réhabilitation du patrimoine minier qui, en plus de permettre à la ville de se développer et d'accueillir de nouveaux habitants, permettrait de remettre en valeur un patrimoine qui reflète une histoire forte de la ville.



On peut référencer autour de la ville d'Alès plusieurs anciens villages miniers dans lesquels subsistent de nombreuses cités minières.

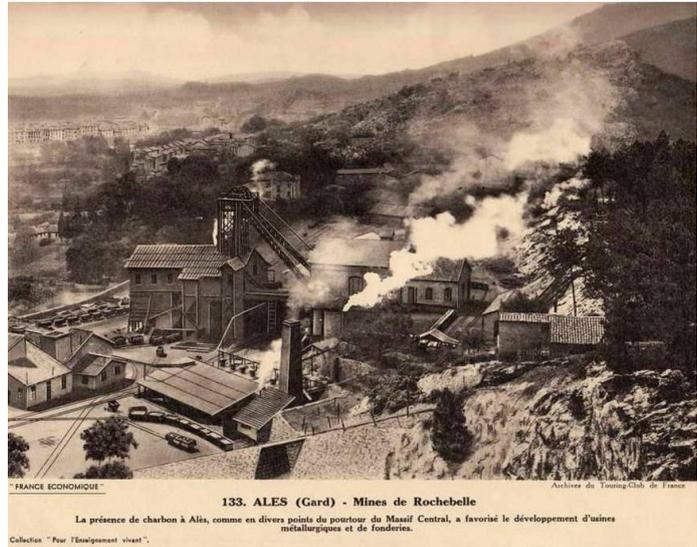
Malheureusement, tous ces lieux ne peuvent pas être considérés avec le même potentiel de réhabilitation. Leur localisation, la forte baisse démographique de ces villages et l'absence d'attrait touristique rend une telle action obsolète.

Ce projet de mise en valeur des cités minières Cévenoles devrait, pour fonctionner sur l'ensemble des villages miniers, être combiné à un programme global de réhabilitation du patrimoine minier, avec enjeux touristique et de développement.

Les données de l'Insee mettent en évidence trois lieux qui pourraient avoir un potentiel de développement important : Les cités de la Grand combe, Cendras et Alès. De plus, ce sont ces lieux qui se situent à moins de 20min d'Alès que se soit en TER pour la Grand Combe ou en voiture pour Cendras. Des enjeux pour des actifs qui voudraient profiter du calme des Cévennes tout en étant à proximité de leur lieu de travail. Des réseaux routiers et des lignes de TER permettent à la fois de se rendre rapidement sur Alès ou encore Nîmes avec le développement actuel de la deux fois deux voies.

### IV.1.1 Des enjeux à l'échelle urbaine d'Alès : Rochebelle un quartier minier à l'abandon

Au cœur de la ville d'Alès, se trouve le quartier de Rochebelle, ancien village minier de l'après guerre. Le quartier s'est développé autour de l'extraction du charbon et de l'apprentissage du métier de mineur. La mine témoin fut créée comme centre de formation des mineurs, plus communément appelé "Quartier Mine Témoin". Il est ouvert en 1945 jusqu'en 1968, date de fermeture des mines de Rochebelle. Le centre de formation est aujourd'hui transformé en musée. Il se situe sur les hauteurs de Rochebelle à côté du Mont Ricateau (nommé le crassier) terril de charbon. On retrouvait, en contre bas le site d'extraction de Rochebelle autour du puits Sainte Marie.



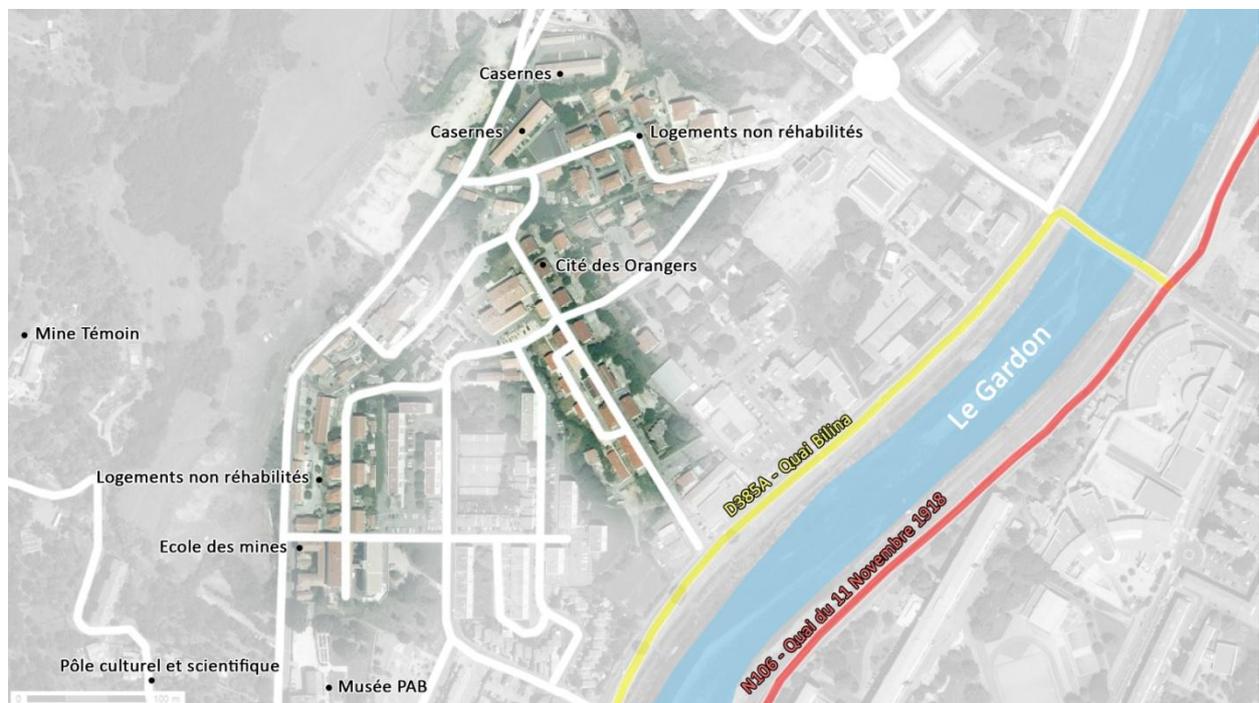
On retrouve autour de l'ancien centre de formation transformé en musée, la cité Sainte Marie composée de 18 logements. C'est une cité considérée comme HLM par sa typologie en barre mais aussi comme cité jardin par sa position au cœur de la montagne et de la végétation dense. Elle appartient aujourd'hui aux logis Cévenols, qui louent ces appartements à un prix attractif.

Plus bas, autour de l'ancien site Sainte Marie, le puits a disparu. Seul symbole du passé minier, les anciens bureaux des ingénieurs des mines. Autrefois occupé par des techniciens, aujourd'hui, ils

accueillent toujours l'ingénierie avec la présence de l'annexe de l'école des mines dans son enceinte. C'est là qu'on retrouve le plus grand nombre de logements miniers d'Alès. Plusieurs typologies se côtoient au pied du terril. Elles reflètent l'évolution de l'habitat minier de l'avant et de l'après nationalisation.

On retrouve deux barres de « casernes » (qu'on peut nommer aussi « corons »), ainsi que des maisons dans un tissu pavillonnaire qui devaient loger les chefs et les ingénieurs des mines.

Leur état est aussi disparate que leur typologie. Certaines sont réhabilitées, d'autres restent encore comme au temps des mines. On doit cette hétérogénéité aux différents acteurs. Ces maisons appartiennent tantôt à un investisseur comme Néolia, tantôt aux Logis Cévenols, ou tantôt à un particulier. Les casernes sont aujourd'hui remises à neuf, tout comme la cité des orangers.



La présence de différents acteurs engendre aussi des problèmes à une échelle plus grande. En effet, on remarque un manque de connexion et d'échanges entre les différentes cités de ce quartier. Des connexions inexistantes entre l'habitat mais aussi entre les différents services qu'offre Rochebelle. Nous pouvons voir la présence d'une zone commerciale, d'une piscine municipale, d'un centre équestre, d'un musée d'art, d'un musée du mineur, d'un pôle culturel et scientifique et de l'école des mines. Aucune connexion n'est faite entre ces équipements et l'habitat environnant.

Tout d'abord nous pouvons remarquer que pour le piéton il n'existe aucune infrastructure. La voirie véhicule est dominante au cœur de ce quartier. L'espace public est mis au second plan. Une absence de cheminement piéton mais aussi de place publique, de square permettant de faire vivre le quartier. Le lien social est inexistant et peu favorisé par les aménagements de quartier. L'identité de quartier est

absente et son urbanisation pousse les habitants à aller chercher ailleurs du lien social. Dans un second temps, nous pouvons voir que malgré la réhabilitation d'une moitié des logements miniers de ce quartier, aucune réflexion n'est faite autour de la mixité sociale et/ou générationnelle. Il pourrait y avoir une mixité liée aux équipements et services que propose le quartier de Rochebelle. Mais il n'en est rien ! Les logements sont dans l'ensemble destinés à une location attractive pour une classe sociale précaire.

Ce phénomène engendre ainsi une sectorisation et une marginalisation des individus, en stigmatisant des quartiers.

A proximité de l'école des mines ou encore du pôle culturel et scientifique, il est possible par exemple de proposer des logements étudiants.

Nous constatons aussi que le quartier propose de nombreux services touristiques ou de loisir favorisant le tourisme. Il serait sans doute intéressant de voir dans ces logements une programmation touristique avec des gîtes, ou encore un lieu d'information sur la découverte du patrimoine minier en Cévennes.



Ainsi dans le quartier de Rochebelle, la vie, les échanges qui caractérisaient les cités minières ont disparu. Ce quartier représentait à l'époque industrielle, l'image de la ville d'Alès. Aujourd'hui, il n'est plus qu'un quartier dortoir.

Date de la visite sur le terrain	21.12.14	
Nom officiel de la cité	Cité des orangers	
Commune	Alès	
Accès Principal	Nord Ouest d'Alès	
Adresse de la commune	Rue des orangers et des châtaigners 30100 Alès	
DATE – construction de la cité	1945	
Concession minière	HBCM	
Compagnie	La compagnie des mines de Rochebelle	
Famille Typologique	Cité pavillonnaire	
Surface de la cité	1 hectare	
Nombre de logements	45 logements	
Densité	45 logements / hectare	
Forme de la voirie	Maisons parallèles à un axe linéaire	
<b>QUALITE DE LA CITE</b>		
Qualité urbaine	Voirie standard, espace de 8m entre les maisons	
Qualité architecturale	Hauteur sous plafond de 2.6	
Qualité paysagère	Végétation rare	
Stationnement	Le long de la voirie devant les habitations	
<b>EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS</b>		
Espace public	Aucun	
Type d'équipements à proximité	Pôle culturel et scientifique / Ecole des mines / Musée PAB / Centre équestre / Piscine municipal de Cauvel / Mine témoin / Commerces.	
Equipements miniers ? O ou N	O = Ecole des Mines et Mine Témoin	
<b>IMPLANTATION DU BATI ET MORPHOLOGIE</b>		
Type de regroupement (orientation/alignement)	Maisons de 2 à 6 habitations, double orientation des maisons : Nord Est / Sud Ouest	
Implantation par rapport à la voirie	En bord de voirie	
Position de l'entrée principale	Depuis la voirie ou le côté de la maison	
Type de clôtures	Cloture rigide de 1m4	
Gabarit	R+1 à R+2	
Logements traversant	Oui	
<b>TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET ENVELOPPE</b>		
Murs	Typologie en R+1 = Mur de 0.2 béton + Isolation Typologie en R+2 = Mur de 0.2 agglos + Isolation	
Toits	Tuilles Canal + Isolation	
Plancher	Plancher de 0.2 = béton	
Menuiserie	Après rénovation = Rue des orangers : Menuiserie PVC / volets bois pour les logements R+1 Rue des orangers pour les logements R+2 et Rue des châtaigniers : Menuiserie PVC / volets PVC	
<b>AMBIANCES ET POTENTIEL BIO-CLIMATIQUE</b>		
Ambiances Lumineuse	Double orientation = pièce de vie lumineuse Seul le sas d'entrée ne possède aucun apport en lumière naturelle	
Ambiances acoustique	Traitement des parties communes: faux plafond acoustique. Dans logements : Isolant phonique sur dalle / Aucun traitement latéral	
Ambiances Thermique	Isolation mur : Isolation de 0.08 + 0.1 Isolation en toiture : Isolation de 0.2 / VMC mise en place	

La réhabilitation de la cité des orangers a permis :

- la mise en place d'un traitement acoustique sur dalle
- la mise en place d'un traitement thermique par l'installation d'isolant latéraux et en toiture
- le changement des menuiseries bois en menuiserie PVC et de certains volets bois en PVC
- la création de garages
- la mise en place de stationnement le long de la voirie
- la résidentialisation des extérieurs

#### IV.1.2 Des enjeux à l'échelle urbaine d'Alès : Cendras un village dynamique en marge d'Alès

A seulement cinq kilomètres au Nord Ouest d'Alès, se situe le village de Cendras. La commune fût la première exploitation de charbon des Cévennes. L'exploitation du charbon apparût très tôt au cœur du village. L'exploitation du charbon par les moines de l'abbaye romane de Cendras commença en 1230. Mais ce n'est que durant la révolution industrielle que l'exploitation s'intensifia et nécessita une main d'œuvre supplémentaire et qualifiée. En 1830, l'exploitation se concentre autour de la mine de la Rieusset. Cependant en 1945 à Cendras, l'exploitation du charbon s'arrête. La mine de Rieusset ferme ses portes suite à la nationalisation des mines qui fusionna et intégra les ouvriers de Cendras à la Compagnie des Mines de la Grand Combe. C'est alors que la Compagnie y construisit des logements pour ses ouvriers.



A la période de « l'entre deux guerre » apparaît la première cité minière de Cendras. La cité de l'Abbaye, quartier pavillonnaire, se positionne alors autour de l'abbaye romane de Cendras. Dans un deuxième temps, dans les années 50-60, apparût la cité des Fonzeaux sur les hauteurs de Cendras. Une typologie en « barres » au milieu d'une végétation dense.



Cendras a connu ces dernières décennies, une chute démographique importante. Cependant depuis trois ans, la courbe démographique du village s'inverse. Un coût de l'habitat attractif, un cadre de vie agréable et un cœur de ville dynamique, séduisent de plus en plus de monde.

La cité de l'Abbaye fût construite en 1936. Aujourd'hui, elle représente le cœur dynamique du village de Cendras. Contrairement à d'autres cités minières se retrouvant aujourd'hui en marge de l'urbanisation, le quartier de l'abbaye est au centre même de la vie du village.

La position stratégique de la cité de l'abbaye au cœur du village et l'augmentation démographique de Cendras rendent primordial la réhabilitation de ce patrimoine minier. Propriété des Logis Cévenols, la cité fût remise à neuf.



Le quartier de l'Abbaye est caractérisé par une architecture polyvalente des maisons minières. On retrouve en entrée de cité, rue Arthur Vignes, deux bâtiments imposants se dressant comme des piliers ; ils symbolisent l'entrée du village. Lorsqu'on pénètre au cœur de « la cité » une autre typologie apparaît, identique à celle de la cité des orangers de Rochebelle : petites maisons abritant de deux à trois logements. Et enfin la dernière typologie se dessine au fur et à mesure qu'on s'engouffre dans ce cœur de village. Une typologie plus massive apparaît : « les barres Malinowski ».

L'intérêt que nous portons à cette cité est motivé par plusieurs points. Tout d'abord sa proximité à la ville d'Alès suscite la curiosité. Est il possible de jouir de calme de la « campagne » tout en étant à seulement 11 minutes de voitures d'Alès ?

Par la suite en creusant un peu plus, on s'aperçoit que la cité minière de l'abbaye est le cœur de village de Cendrars. Majoritairement, aujourd'hui, les cités minières se situent en périphérie de la ville, voire exclues. La situation de la cité de l'abbaye est donc un atout pour la sauvegarde de ce patrimoine. Elle se situe à proximité de nombreux équipements et services facilitant la vie et les échanges entre les habitants. On retrouve, dans un périmètre de marche, des activités associatives et sportives, mais aussi des services administratifs (poste), culturels (médiathèque, écomusée, école de musique), sociaux (centre social) et médicaux (médecin, dentiste, pharmacies, kinés, ostéopathe, infirmières, maison de retraite). Tous ces points favorisent une vie de village dynamique avec des échanges intergénérationnels et sociaux.

Cependant en se focalisant seulement sur la cité en elle-même, en oubliant les infrastructures alentours, on remarque un contraste entre le dynamisme environnant et l'intérieur de la cité. L'espace public, les

espaces « verts », sont délaissés par les habitants. Ce phénomène s'explique sans doute par la rupture que génère l'absence d'aménagement au cœur de la cité. Aucuns bancs, aucuns espaces ne sont dédiés au partage, aux échanges. On ne retrouve pas de lieux de rencontre ou encore de parc pour les enfants. La vie de quartier est alors effacée pour se focaliser sur la vie du village.



La cité appartenant aux Logis Cévenols, les maisons sont à la location pour une classe sociale en difficulté avec des loyers attractifs. On constate donc un manque d'enjeux autour de la mixité sociale et intergénérationnelle. Le dynamisme du centre ville de Cendras permet de cibler différentes classes sociales, différentes générations, et différents usages. La location HLM, l'accès à la propriété, la location pour des personnes âgées ou encore de la location saisonnière sont autant de programmes plausibles au sein de la cité de l'Abbaye.

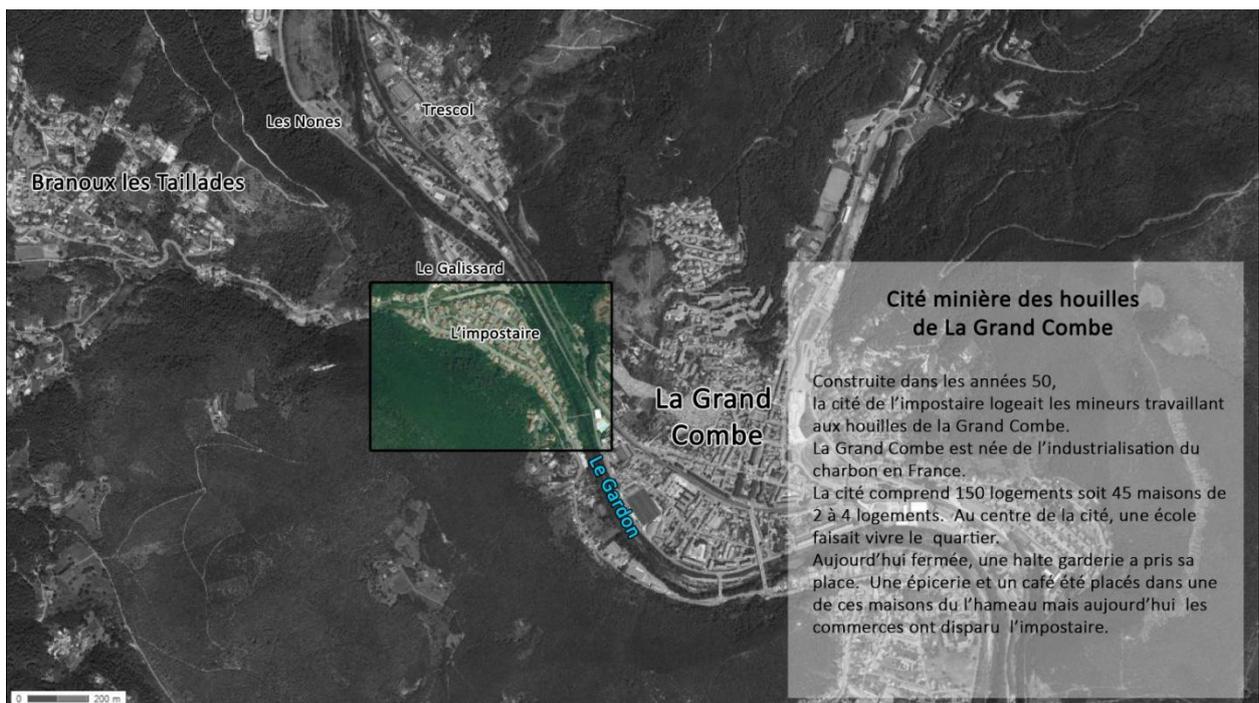
La réhabilitation de la cité de l'abbaye a permis:

- la mise en place d'un traitement acoustique sur dalle dans les logements
- la mise en place d'un traitement thermique par l'installation d'isolant latéraux et en toiture
- le changement des menuiseries bois en menuiserie PVC et de certains volets bois en PVC
- la mise en place d'espaces de stationnements dans la cité

<b>Date de la visite sur le terrain</b>	16.11.14	  
<b>Nom officiel de la cité</b>	Cité de l'Abbaye	
<b>Commune</b>	La Grand Combe	
<b>Accès Principal</b>	Entrée de Cendras / Quartier de l'abbaye	
<b>Adresse de la commune</b>	Avenue Jean Moulin 30480 Cendras	
<b>DATE – construction de la cité</b>	1930	
<b>Concession minière</b>	HBCM	
<b>Compagnie</b>	La compagnie des mines de la Grand Combe	
<b>Famille Typologique</b>	Cité pavillonnaire	
<b>Surface de la cité</b>	3 hectares	
<b>Nombre de logements</b>	150 logements	
<b>Densité</b>	50 logements / hectares	
<b>Forme de la voirie</b>	Maisons parallèles à un axe linéaire	
<b>QUALITE DE LA CITE</b>		
<b>Qualité urbaine</b>	Voirie standard, espace de 5m à 8m entre les maisons	
<b>Qualité architecturale</b>	Hauteur sous plafond de 2.6	
<b>Qualité paysagère</b>	Végétation très présente	
<b>Stationnement</b>	Places de stationnements sur espace public et le long de la voirie	
<b>EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS</b>		
<b>Espace public</b>	Place centrale au cœur de la cité, mairie et église mais aucuns aménagements permettent de s'approprier l'espace public.	
<b>Type d'équipements à proximité</b>	Groupe Scolaire / Centre social / Centre médical / Commerces de proximité / Médiathèque / La poste / Mairie / Abbaye / Camping / Stade	
<b>Equipements miniers ? O ou N</b>	N	
<b>IMPLANTATION DU BATI ET MORPHOLOGIE</b>		
<b>Type de regroupement (orientation/alignement)</b>	Maisons de 4 à 6 habitations, orientation Nord Ouest / Sud Est Barres Malinowski de plus de 15 logements	
<b>Implantation par rapport à la voirie</b>	En bord de voirie	
<b>Position de l'entrée principale</b>	Entrée par la voirie ou le coté de l'habitation	
<b>Type de clôtures</b>	Aucune clôture	
<b>Gabarit</b>	3 types différentes : Maison pavillonnaire / Barres Malinowski / Barres de R+1 à R+2 élevé	
<b>Logements traversant</b>	Oui	
<b>TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET ENVELOPPE</b>		
<b>Murs</b>	Mur porteur de 0,3 en agglos	
<b>Toits</b>	Tuilles sur charpente traditionnelle	
<b>Plancher</b>	Béton	
<b>Menuiserie</b>	Après rénovation : Menuiserie PVC / Volets bois à ala française	
<b>AMBIANCES ET POTENTIEL BIO-CLIMATIQUE</b>		
<b>Ambiances Lumineuse</b>	Double orientation = pièce de vie lumineuse Seul le sas de circulation non éclairé naturellement	
<b>Ambiances acoustique</b>	Traitement des parties communes: faux plafond acoustique. Dans logements : Isolant phonique sur dalle / Aucun traitement latéral	
<b>Ambiances Thermique</b>	Isolation mur : Isolation de 0.08 + 0.1 Isolation en toiture : Isolation de 0.2 / VMC mise en place	

IV.1.3 Des enjeux à l'échelle urbaine d'Alès : La Grand Combe pays minier marginalisé

Située à 15km d'Alès, la commune de la Grand Combe est une ville minière. D'ailleurs, elle fût créée de toute pièce lors du début de l'exploitation du minerai dans les Cévennes. « Vous connaissez la création de la Grand Combe, c'est parti au départ des mines. Au départ ce n'était pas une commune elle a été créée de toute pièce en prenant un peu sur toutes les communes des environs. »\* Cette ville a surgi durant la révolution industrielle où se développe dans la vallée de nombreuses exploitations. On référence plus d'une dizaine de site d'extraction en pays Grand combien. La création de la ligne de chemin de fer entre la Grand Combe et Alès permit à l'industrie du charbon dans la vallée permis l'expansion de l'exploitation. La ville est alors un des berceaux de l'exploitation du charbon de l'ère industrielle ; de nombreuses cités minières virent le jour durant cette période.



La cite de l'Impostaire fait partie des logements miniers construits dans les années 50 pour loger les mineurs de la compagnie des mines de la Grand Combe. Située sur la commune des Salles du Gardon, on y accède par le Nord Ouest de la Grand Combe en suivant le parcours de la rivière du Gardon. La cité est excentrée du cœur de vie du village de la Grand Combe. Sa position devait permettre aux ouvriers de se rendre facilement et rapidement sur les sites d'exploitations alentours. Cette cité était destinée aux ouvriers qualifiés de la mine.



La cité jardin de l'Impostaire compte 150 logements sur 5,8 hectares, avec quatre formes architecturales différentes dans deux typologies d'habitat. La particularité géographique du quartier de l'Impostaire est sa position entre la nationale N106 et la rivière du Gardon. Située en zone inondable, l'ensemble des maisons possèdent un rez de chaussée surélevé avec des caves de 1m80 en dessous afin de protéger l'habitat des fortes crues Cévenoles.



Il existe sur la cité de l'Impostaire 16 maisons du type A, avec quatre logements T3 et jardins individuels. Les maisons du type B sont au nombre de neuf, et sont composées de quatre logements de type T2 avec leur quatre jardins individuel. Les maisons du type C plus petite sont composées de deux logements T3 avec jardins privatifs, comme les neuf maisons de type D en T4. Et enfin quatre maisons de type Provençal de quatre logements T4 avec jardins individuels. Chaque logement bénéficie donc d'un jardin privatif et d'un accès direct depuis la rue par un portillon.

François Nevière architecte, a effectué en mars 2015 une analyse complète sur la cité de l'Impostaire. Cette analyse mettait en avant son histoire, ses qualités architecturales et urbaines. Il proposa aussi un projet de mise en valeur des logements par la modification du plan et la remise en état des maisons. Cette analyse ne déboucha malheureusement pas sur un projet concret, seule modification faite par la suite : les peintures des façades.



Il est dommage de ne pas prendre en compte les qualités de cette cité. Sa proximité à la ville d'Alès, ses hautes qualités paysagères et architecturales sont des points à valoriser. *« Il y a des belles maisons aussi, vous connaissez l'Impostaire à la sortie de la Grand Combe ? Je l'ai vu construire l'Impostaire après la guerre, il y avait le terrain de ballon la haut. Mais l'Impostaire c'étaient des belles maisons à l'époque quand ils ont fait ça. C'était plutôt les cadres, les chefs qui habitaient là. Ce n'était pas le mineur, mais après ils l'ont vendu à tout le monde. »\**

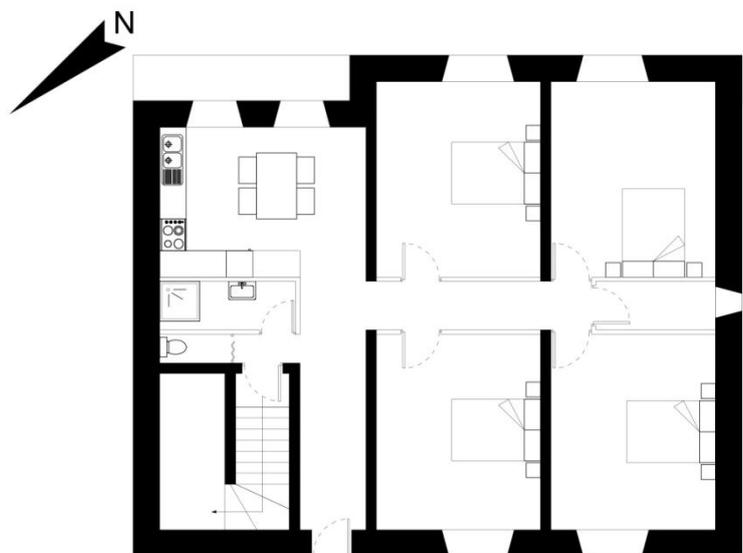
Certains points sont cependant à modifier et à mettre en place pour le bon fonctionnement du hameau de l'Impostaire. Sa position en marge du dynamisme de la ville de la Grand Combe soulève des problèmes pour la vie de quartier.

Autrefois, une école maternelle et primaire se dressait au cœur de la cité. Elle faisait vivre l'Impostaire. Aujourd'hui transformée en Halte garderie, le quartier ne bénéficie plus d'autant de vie. Les parents amènent leurs enfants puis partent travailler. L'espace public est seulement un lieu de passage et non de rencontres.

Le café et l'épicerie, qui logeaient dans une des maisons de l'Impostaire favorisaient ces moments d'échanges. Aujourd'hui fermés, aucun lieu n'est dédié à ces moments vitaux pour la vie d'un quartier. Il est donc primordial de prendre conscience de l'importance des lieux de rencontre dans une cité. Celle-ci est devenue malgré ses qualités un dortoir de la ville d'Alès.

En zoomant sur une des cellules d'habitation, nous pouvons remarquer que certains points sont à mettre en place en ce qui concerne les ambiances bioclimatiques qui ne sont pas traitées. Tout d'abord une mise en place d'isolation acoustique latérale et sur dalle. Ensuite pour les ambiances lumineuses, un travail est à faire en ce qui concerne la circulation centrale qui dessert les pièces car elle ne possède aucun apport de lumière naturelle. Ensuite, un travail sur l'isolation des murs périphérie et de la toiture est à envisager. Malgré des murs en pierre de 60cm, les façades sont très déperditives et engendrent une consommation excessive en gaz (consommation de gaz de 1500€ par an pour un logement de 120m<sup>2</sup>, soit 10% du revenu annuel moyen). Il nous semble important de s'intéresser par la suite à l'organisation du plan de la maison. Les modes de vie dans les années 50 n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui. La façon d'habiter et d'investir l'espace a évolué. *« Il y avait que la cuisine, pas de salle à manger. En plus les familles étaient beaucoup plus nombreuses, ils y avaient beaucoup plus d'enfant que maintenant. Ils dormaient à plusieurs dans la même chambre. Du côté de ma belle mère, ils étaient 14 avec trois chambres, les hommes d'un côté et les filles de l'autre tous dans la même chambre. Il y avait quatre lits dans la même chambre, pas de table de chevets, juste un buffet pour le linge de tout le monde. »*

Le salon et les lieux de détente n'existaient pas. La salle de bain était un espace restreint avec le strict minimum. Aujourd'hui les modes de vie et les familles ont évolué. La manière d'utiliser l'espace de la maison est différente, le plan doit être repensé.



Plan maison de M.MARTIN – Cité de l'impostaire

Prenons l'exemple de la typologie ci-dessus en plan. Nous sommes dans une maison de type D comprenant autrefois quatre chambres, une cuisine, un espace salle de bain et un sanitaire. Aujourd'hui il est impossible d'adapter nos modes de vie à cet agencement de l'espace. Il devient important d'avoir des chambres avec des placards, des espaces de jours généreux, une salle de bain spacieuse pour les enfants et un salon. Ce plan met en évidence la nécessité de travailler sur l'espace intérieur de la maison avec une requalification des pièces. Dans certains cas il est même envisageable une extension de l'habitat ou encore la fusion des deux logements compris dans cette typologie afin de n'en former qu'un seul plus généreux.

Date de la visite sur le terrain	30.10.14	
Nom officiel de la cité	Cité de l'impostaire	
Commune	La Grand Combe	
Accès Principal	Au nord de La Grand Combe / Les Salles du Gardon	
Adresse de la commune	Cites de l'impostaire 30110 Les Salles-du-Gardon	
DATE – construction de la cité	1948	
Concession minière	HBCM	
Compagnie	La compagnie des mines de la Grand Combe	
Famille Typologique	Cité jardin	
Surface de la cité	5.8 hectares	
Nombre de logements	130 logements	
Densité	23 logements / hectare	
Forme de la voirie	Orthogonale sur axe urbain	
<b>QUALITE DE LA CITE</b>		
Qualité urbaine	Espace vaste entre maisons et voirie spacieuse	
Qualité architecturale	Rdc surélevé pour projet la cité des fortes crues cévenoles Hauteur sous plafond de 2.6	
Qualité paysagère	Vaste jardin individuel pour chaque logement	
Stationnement	Sur parcelle ou garage privatif pour les maisons double et sur rue pour les groupements de quatre habitations	
<b>EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS</b>		
Espace public	Aucun	
Type d'équipements à proximité	Halte garderie Danielle Casanova	
Equipements miniers ? O ou N	N / Ancienne école aujourd'hui fermée ainsi que l'épicerie et le café	
<b>IMPLANTATION DU BATI ET MORPHOLOGIE</b>		
Type de regroupement (orientation/alignement)	Maisons de 2 à 4 habitations, orientation aléatoire selon position dans la cité par rapport à la voirie	
Implantation par rapport à la voirie	Coeur de parcelle	
Position de l'entrée principale	Entrée des maisons individualisée, accès par jardin	
Type de clôtures	Clôture en agglos délimitant les jardins privatifs.	
Gabarit	4 types différents répartis en 2 typologies : groupement de 4 habitations ou de 2 habitations	
Logements traversant	Oui	
<b>TECHNIQUE DE CONSTRUCTION ET ENVELOPPE</b>		
Murs	Mur porteur en pierre de 0.6	
Toits	Tuilles sur charpente traditionnelle	
Plancher	Béton	
Menuiserie	Menuiserie en Bois / Volets bois à la française	
<b>AMBIANCES ET POTENTIEL BIO-CLIMATIQUE</b>		
Ambiances Lumineuse	Double orientation = pièce de vie lumineuse Mais couloirs au centre sans apport de lumière naturelle	
Ambiances acoustique	Aucun traitement acoustique : lateral et resilient	
Ambiances Thermique	Aucune isolation	



## IV.2 La réhabilitation du patrimoine minier pour la ville de demain

La réhabilitation des cités minières ne concerne pas seulement la sauvegarde d'un patrimoine. La question de leur mise en valeur concerne à la fois le passé, le présent et l'avenir de la ville. C'est une question de patrimoine par son histoire, une question urbaine par les soucis que pose l'étalement urbain mais aussi une question environnementale autour de la réhabilitation face à la démolition/reconstruction.

### *IV.2.1 La réhabilitation des sites d'exploitation et des cités minières : réponse à l'étalement urbain*

Aujourd'hui, les villes s'agrandissent, se développent et attirent de plus en plus d'individus. Depuis quelques années, on assiste à une course aux logements au cœur des villes. La pénurie de logement commence à se faire sentir. Nous construisons toujours plus, poussons encore et encore les frontières de la ville. Jusqu'où ce développement ira-t-il ?

Le sujet de la réhabilitation est une prise de conscience de l'avenir tragique des villes vers lequel nous tendons. La ville se développe sur un territoire immense, l'homme ne perçoit plus et ne comprend plus l'échelle de la ville. Elle est alors devenue trop vaste pour la comprendre. Le développement de la ville tel que nous le connaissons engendre un souci d'identité collective. Son territoire étant tellement vaste, les individus ne connaissent pas la totalité de l'espace dans lequel ils vivent. Les personnes se rattachent alors à un quartier, une zone plus réduite, pour se sentir appartenir à une communauté.

Il faut que l'image des architectes se délie de la construction neuve. La réhabilitation est aujourd'hui un enjeu économique, social et culturel important. Combien de friches sont à la recherche de nouveaux usagers et d'une nouvelle utilisation ? La réalité est qu'aujourd'hui ces sites sont démolis sans réel soucis de la valeur de ce patrimoine ou encore des enjeux qu'ils représentent pour la ville de demain.

C'est aujourd'hui qui faut arrêter de voir en l'architecture seulement des bâtiments neufs en perpétuel développement.

Tous ces sites miniers sont là dans l'attente d'une deuxième jeunesse pour contribuer à écrire l'avenir des villes.

Les sites d'extractions ont un enjeu différent de celui des cités minières. Alors que les cités minières tendent plus vers une remise en valeur qu'une réelle réhabilitation, les sites miniers peuvent accueillir

un panel plus large de programmation. Ils peuvent être transformés en équipement scolaire, en espace commercial, en complexe hôtelier, pôle de loisirs et encore d'autres programmes nécessitant de grandes surfaces intérieures et extérieures.

Au lieu de construire des équipements et des infrastructures neuves, il faut voir dans le patrimoine minier de réelles qualités architecturales, culturelles et sociales. Prenons l'exemple de l'ancien site minier de Laval-Pradel qui pourrait devenir dans quelques temps parc d'activités sportives et de loisirs de 320 hectares.



La découverte de Mercoirol  
(Source photographique : midilibre.fr)

En ce qui concerne les cités minières, nous sommes d'avantage vers une mise en valeur des logements miniers existants que sur une réelle réhabilitation. En plus de lutter contre l'étalement urbain, la mise en valeur de l'habitat minier permettrait de lutter contre la vacance de certains logements. Une remise en valeur urbaine et architecturale rendrait ces cités plus attractives et qualitatives.

Certaines cités se voient démolies en raison de leur état trop vétuste. Soumettre ces logements à la vente pour des particuliers permettrait de sauver un patrimoine destiné à l'oubli et de proposer autre chose que de l'habitat neuf en périphérie de ville. En effet, de nombreuses personnes ne peuvent pas accéder à la propriété au vue du coût de la construction ou de l'immobilier. L'achat d'une de ces maisons permettrait ainsi à des familles moins aisées de devenir propriétaire. De plus, le coût d'une rénovation est deux fois moins couteuse qu'une démolition/reconstruction (environ 1000€/m<sup>2</sup> pour une rénovation contre 2000€/m<sup>2</sup> pour une démolition reconstruction.) De plus, les particuliers peuvent acheter une maison à moindre coût au vue de son état et peuvent prendre leur temps pour la transformer et la mettre en valeur comme ils le veulent.

IV.2.2 La réhabilitation : enjeu environnemental

Il est impératif à l'heure d'aujourd'hui de prendre conscience des impacts qu'a la construction et le bâtiment sur l'environnement.

Le bâtiment génère 20% du CO<sup>2</sup> rejeté dans notre atmosphère. En 2005, fût votée la loi sur les orientations énergétiques qui vise à diviser par 4 les émissions de CO<sup>2</sup> de la construction d'ici 2050. L'effort écologique doit tout d'abord porter sur les pollutions liées aux bâtiments existants plutôt que sur la réglementation des constructions neuves. Les bâtiments anciens très dépréditifs sont les premières sources de pollution. Il est donc tout d'abord important de ce concentrer sur les logements existants qui produisent plus de CO<sup>2</sup> qu'une construction neuve. Les cités minières dans les régions industrielles, sont tout autant touchées par ce souci environnemental. En effet, construites à la révolution industrielle, une majorité de ces maisons sont dépourvues d'isolation. Leur déperdition importante engendre une surconsommation d'énergie pour réussir à chauffer l'habitat. Leur rénovation permettrait donc de réduire leur impact néfaste sur l'environnement.

Le tableau ci-après synthétise les différences de performance et de consommation énergétique entre une maison non-isolée et une maison dotée d'un système d'isolation. L'analyse met en avant toute fois une maison très déperditrice. Dans ce cas ci de maison non isolée, la consommation de gaz s'élève à 4800€/an alors que dans le cas d'une des maisons de l'Impostaire aux Salles du gardon, la consommation annuelle pour la même surface habitable est de 1500€. Cette analyse met en évidence un cas extrême. Cependant des valeurs moyennes montrent qu'une maison non isolé est 16 fois plus polluante qu'une maison

APPORT DE L'ISOLATION - Cas réel d'une maison avec chauffage au gaz  
Produit d'isolation utilisé : laine de verre ISOVER R=3,15 (murs) et R=5,5 (toiture)

Maison étudiée (RDC + 1 étage)	M13	Maison non isolée	Maison isolée
Surface habitable (m <sup>2</sup> )	115,6		
Surface hors oeuvre net (m <sup>2</sup> )	132,64		
<b>Parois concernées</b>	<b>m<sup>2</sup></b>		
Murs	140	non isolés	R=3,15
Toiture	59,4	non isolée	R=5,5
Plancher / Vide sanitaire	59,4	non isolés	isolation sous chape
<b>Chauffage gaz : impact annuel</b> (total sur la surface de la maison)			
Consommation d'énergie (kWhep/an)		100 062	53 057
CO2 TOTAL (kg)		20 205	10 737
<b>Chauffage gaz : impact sur 50 ans</b> (total sur la surface de la maison)			
Consommation d'énergie (kWhep)		5 003 100	2 655 285
CO2 TOTAL (kg)		1 010 268	536 856
<b>Impact de fabrication des isolants</b> (total sur la surface de la maison)			
Consommation d'énergie (kWhep)		0	4 659
Emission de CO2 en kg des isolants		0	497

**Coût de l'isolation**  
avec parement plaque de plâtre  
**6440€** dont :  
- parement 880€ TTC  
- isolant 1896€ TTC  
- pose 3664€ TTC

**Impact sur la facture de chauffage** (kWh gaz à 0,048€)  
facture initiale 4800€ TTC/an  
= facture finale 2256€ TTC/an  
= économie de 2544€ TTC/an  
soit un retour sur investissement ≤ 3 ans

**Impact sur l'environnement**  
Pour la maison : économies d'énergie et évitements de CO<sub>2</sub> : 47%  
Impact de la fabrication des isolants par rapport aux consommations et émissions de la maison sur 50 ans :  
- consommations d'énergie primaire = 0,2%  
- émissions de CO<sub>2</sub> = 0,1%

	Maison non isolée	Maison RT 2005	Maison BBC
Emission de CO <sub>2</sub>	 80 kg/m <sup>2</sup> par an*	 30 kg/m <sup>2</sup> par an*	 5 kg/m <sup>2</sup> par an*

Compartif maison isolée / non isolée  
(Source : toutplaco.com)

Compartif maison isolée / non isolée  
(Source : tousurlisolation.com)



Dans un deuxième temps, l'enjeu environnemental de la réhabilitation cible la pollution excessive des chantiers de démolition / reconstruction. « Les chantiers de construction ont des impacts directs sur l'environnement, par l'utilisation de matériaux de construction polluant, la production de déchets, le rejet de polluants dans l'air et l'eau, la consommation d'espace. »<sup>7</sup>

En premier lieu, la démolition engendre une pollution liée aux déchets de chantiers très importante. Le tableau de la fédération française du bâtiment met en parallèle la pollution de la construction, de la réhabilitation et de la démolition par type de déchets : déchet industriel banal, déchet industriel spécial, les emballages et les inertes.

en millions de tonnes	TOTAL	Construction	Réhabilitation	Démolition
Inertes	22,00 (71%)	1,95	7,20	12,85
DIB	6,93 (22%)	0,13	2,79	4,01
DIS	1,66 (6%)	0,06	1,27	0,33
Emballages (DIB)	0,30 (1%)	0,17	0,13	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>30,9 (100%)</b>	<b>2,31 (7,5%)</b>	<b>11,39 (36,9%)</b>	<b>17,19 (55,6%)</b>

Répartition par nature de déchets et type de travaux  
(estimation Fédération française du bâtiment (FFB) - Agence gouvernementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) 1999)

Dans un deuxième temps, ce sont les matériaux de construction qui ont des impacts sur l'environnement. Une pollution liée à un prélèvement de ressources important et un traitement chimique des roches. Ces matériaux sont alors transformés afin de servir à la construction, une transformation des matériaux qui engendre une consommation d'énergie importante, des rejets de polluants dans l'air et dans l'eau. Une pollution qui ne cesse d'augmenter en même temps que les constructions en France. La démolition/reconstruction engendre une pollution excessive qu'il faut minimiser. D'où l'importance de la réhabilitation afin que le manque d'espace disponible dans les villes ne nous guide pas vers la démolition/reconstruction.

Depuis quelques années, Anne Lacaton et Jean Philippe Vassal défendent l'idée de la réhabilitation et montrent que l'on peut faire de la qualité et du « luxueux avec de l'ancien ». Ils ont comme objectif de redonner à ces lieux de l'espace, de la lumière et du confort. Ils ont conscience qu'il faut économiser les terrains devenus rares dans les villes. Le principe est de réaliser des espaces de qualités avec des modes de constructions alternatifs, issus de l'industrie. Ces deux architectes considèrent la

<sup>7</sup> Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

démolition/reconstruction comme une réponse aberrante : « *En France, un programme public important est engagé de déconstruction de grands ensembles de logements des années 60 à 70 (démolition-reconstruction : 1 pour 1), traduisant une forte volonté de transformer l'image des cités. Dans le même temps, un déficit important de logements sociaux est constaté, qui nécessiterait au contraire une augmentation et une accélération de la construction. Dans ce contexte, nous pensons que la démolition est aberrante et que la transformation permettrait de répondre aux besoins de façon plus économique, plus efficace et plus qualitative. Bien que les grands ensembles offrent aujourd'hui des conditions d'habitation le plus souvent non satisfaisantes et inadéquates, nous sommes cependant convaincus qu'un potentiel de qualité y reste associé.*

*Les capacités structurelles, géographiques et spatiales de ces grandes constructions sont, le plus souvent, un point de départ valable pour améliorer radicalement les conditions d'habitation actuelles. Offrir des surfaces de logements 2 fois plus généreuses et baignées de lumière naturelle, offrir des typologies diversifiées et hors normes, des facilités de services et d'usages, considérer la qualité des intérieurs et des espaces communs comme préalable à la qualité urbaine sont des objectifs contemporains. »<sup>8</sup>*

Leur objectif est de montrer qu'en dépensant moins que du neuf, qu'en polluant moins, et en conservant notre passé, il est possible de faire des espaces de qualité. Ces deux architectes sont des militants du « mieux habiter ». La question du « mieux habiter » est un sujet omniprésent aujourd'hui dans les villes, où l'objectif est le gain de place. La réhabilitation d'un tour de 97 logements à Paris par Lacaton-Vassal a montré « qu'en dépensant moins, soit 100.000 euros par logement contre 170.000 euros pour une démolition/reconstruction, l'opération serait plus réussie qu'avec du neuf. »<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup> Propos de Lacaton-Vassal sur leur travail, source : lacatonvassal.com

<sup>9</sup> Le Figaro, article de Béatrice De Rochebouet : « Réhabiliter plutôt que détruire les HLM ».



# PARTIE V

## CONCLUSION

## V. Conclusion

Les enjeux de la mise en valeur du patrimoine minier cévenol se déclinent en quatre points. Des enjeux qui sont à la fois patrimoniaux, environnementaux, urbains et qualitatifs.

En premier lieu, la mise en valeur du patrimoine minier des Cévennes est importante pour des raisons d'identité collective et historique. Sa présence entretient la mémoire, et montre l'histoire de nos ancêtres travaillant au fond. Les détruire serait supprimer notre identité. Ce patrimoine reflète aussi l'histoire urbaine du Gard où des villes comme la Grand Combe sont nées de l'industrialisation du charbon et ont vécu pendant une centaine d'année au rythme de cet « or noir ». La sensibilisation est alors un point important pour faire connaître au tout jeune l'histoire de leur territoire, pour qu'il la comprenne et se l'approprie. Afin que l'histoire des générations passées perdure dans l'avenir.

Aujourd'hui, la réhabilitation est un enjeu important pour le développement de la ville de demain. L'objectif est de lutter contre l'étalement urbain des villes. Elles s'agrandissent de jour en jour afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants. La ville d'Alès est l'exemple parfait du territoire en forte métamorphose. Depuis quelques années l'attractivité et le dynamisme de la ville attirent d'année en année 1000 nouveaux alésiens. Autant de nouveaux habitants qu'il faut loger. La réhabilitation est alors une alternative à l'étalement urbain et à la densification des villes. Dans le cas de la ville d'Alès la présence de nombreuses cités minières aux alentours permettrait de loger de nouveaux arrivants.

D'un point de vue plus général, la réhabilitation est une réponse environnementale autour du « bâtiment ». La pollution engendrée par la réhabilitation est deux fois moins importante que celle de la démolition/reconstruction. Le manque de place au sein des villes nous pousse vers deux scénarios : la réhabilitation ou la démolition/reconstruction. Aujourd'hui, les questions environnementales sont au premier rang afin de lutter contre l'effet de serre qui détruit notre planète. Le travail de l'architecte est donc en cours d'évolution et se dirige vers une autre forme d'architecture, celle de la réhabilitation.

Le patrimoine minier des Cévennes, est à l'heure d'aujourd'hui laissé à l'abandon, sans réelles réflexions qualitatives et quantitatives. Pourtant ce patrimoine possède des qualités architecturales et urbaines indéniables. Les cités minières possédaient une architecture et une organisation urbaine intelligente et avant-gardiste. Leur mise en valeur, en gardant leur identité et en adaptant les modes de vie d'aujourd'hui, est tout à fait plausible et même, générerait des lieux de vie de qualité. Le patrimoine minier est le reflet d'une identité collective, le détruire ou encore ne pas prendre conscience de son importance et de ses qualités serait une énorme erreur. Il est important de permettre

à ce patrimoine de traverser les époques et de trouver une seconde jeunesse par la réhabilitation. C'est aujourd'hui qu'il faut penser à l'avenir en gardant en mémoire notre passé.

Pour rendre un tel projet réalisable il faut prendre connaissance des différents acteurs pour la réhabilitation des cités minières. Par qui ce projet peut être mené ? Et avec quel financement ? Un questionnaire aux différentes collectivités possédant des cités minières a permis de mettre en évidence les acteurs de la réhabilitation des cités minières cévenoles. Les acteurs peuvent être privés comme le groupe Néolia qui travaille principalement autour de la question de la réhabilitation du patrimoine minier, ou public à travers l'Etat et le conseil général. Nombre de ces cités appartiennent aujourd'hui exclusivement à Néolia et aux Logis Cévenols. Les réponses autour de ce patrimoine restent basiques et non spécifiques à celui-ci. Leur réhabilitation est aujourd'hui un travail focalisé sur le logement en lui-même, qui laisse de côté les réflexions sur l'urbain.

Les différentes études de cas ont permis de mettre en évidence les éléments à prendre en compte dans le cadre de la réhabilitation des cités minières. L'analyse de la cité s'effectue à deux échelles, d'abord une réflexion sur l'urbain avec le rapport de la cité à la ville. Puis par la suite, une réflexion sur la cellule du logement, sur son organisation et ses qualités lumineuses, acoustiques et thermiques.

Le travail de réhabilitation se base tout d'abord sur l'analyse urbaine du territoire de la cité. Une étude qui permet de mettre en évidence les connexions existantes ou manquantes de cet habitat à son environnement. Aujourd'hui, la voiture se retrouve omniprésente dans le quotidien des individus. Les principaux déplacements travail/maison se font en voiture. Il est donc important que la cité soit bien desservie et accessible depuis le grand territoire. Cependant, il faut trouver un juste équilibre entre le véhicule et le piétons. La rue ne doit pas seulement être dédiée aux stationnements et à la voirie. Les équipements alentours doivent être reliés à la cité par des cheminements piétons et des voies vertes pour favoriser les échanges et les modes de transport doux.

Afin de rendre la vie de la cité plus dynamique, il est important que les logements au sein du quartier favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle. Les logements doivent être à égalité pour des HLM, pour des particuliers recherchant la propriété, pour des retraités ou encore pour de la location standard. Pour cela, on peut se baser sur une affectation du type de logements en fonction des équipements et des infrastructures alentours. Le but est de cibler des individus en particulier en fonction du dynamisme du quartier (des logements étudiants, des locations saisonnières, de la vente, de la location attractive, des logements pour personnes âgées.) Dans le cas de certaines cités, c'est le phénomène inverse qui se produit. Au cœur du quartier, aucun équipement, commerce ou infrastructure viennent faire vivre la cité. Il devient alors primordial de

mettre en place des lieux de vie commun pour ne pas que la cité minière se transforme alors en cité dortoir. Une réflexion sur la vie collective est à envisager. Le dynamisme au sein du quartier est un point important pour la sauvegarde des cités minières. Le but est de favoriser les échanges, les rencontres entre les habitants du même quartier afin de tisser des liens. Les échanges peuvent être favorisés dans la cité par une vie associative, la présence d'espaces de rencontre (square, parc, jardins potagers) ou encore des équipements et commerces. Tout cela permet de créer une identité de quartier où les individus voudraient rester.

A une échelle plus réduite, se trouve la réflexion sur le logement, sur la maison. L'habitat minier possède une architecture avec de nombreuses qualités novatrices pour son époque. Les maisons proposent des qualités architecturales qui se perdent aujourd'hui (une grande hauteur sous plafond, une double orientation).

Cependant malgré de nombreuses qualités, certains points sont à modifier pour un bon fonctionnement. Tout d'abord, un travail sur le plan, la répartition des espaces et leur surface. Les modes de vie ont évolué depuis une soixantaine d'année. L'homme n'utilise plus l'espace de la maison de la même manière et de nouvelles pièces ont vu le jour (Salon, salle à manger, bureau, cellier). Ainsi le plan doit être modulé, ou des extensions doivent être envisagé pour s'adapter aux besoins d'aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, une réflexion sur les ambiances bioclimatiques est à mettre en place. Les cités minières sont des logements construits dans les années 30 où le travail sur confort acoustique et thermique n'existait pas. Il est important de travailler sur l'isolation thermique et acoustique de ces maisons pour renforcer le confort intérieur. En ce qui concerne le confort lumineux, la double orientation des maisons répond déjà à des principes d'éclairage naturel.



# PARTIE VI

BIBLIOGRAPHIE

## VI. BIBLIOGRAPHIE

- PLUCHARD Mireille, *Un puits sans nom*, éd de l' Ecir, 2010
- DESHAIES Michel, *Les territoires miniers. Exploitation et reconquête*, Ed Ellipses, 2007
- DESHAIES Michel, *Les bassins houillers d'Europe : des paysages entre héritages et renouveau*, Université de Nancy, 2008
- VESCHAMBRE Vincent, *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Ed Université de Rennes, 2008
- RIVELAINE Hubert, *Balade en sol mineur. Histoire des mines du bassin Houiller d'Alès*, Ed Le Plein de sens, 2003
- VINCENT Michel, *Les mines des Cévennes*, Ed Terre cévenole, 2006
- SUGIER Fabrice, *Mineurs des Cévennes*, Ed Espace Sud, 1993
- DELATTRE Daniel, *Le Gard, les 353 communes*, Ed Delattre, 2009
- ECKERT Cornelia, *Une ville autrefois minière : la Grand Combe*, Thèse des sciences humaines-Sorbonne, 1991
- ALES AGGLOMERATION, *Programme Local de l'Habitat 2014-2019*, 2003
- CHARBONNAGE DE France, *Dernière tonne*, Dossier de presse, 2004
- DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION, *Prise en compte de l'environnement et de sa réglementation*, 2006
- CAUE, *A la recherche d'un urbanisme et d'un habitat raisonnables*, Document de synthèse d'ateliers, 2006
- MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *L'habitat minier en région Nord-Pas-de-Calais, histoire et évolution 1825-1970*, Tome 1, 2008
- MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *Identification et classification des cités minières du Nord-Pas-de-Calais, note méthodologique*
- MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS-DE-CALAIS, *Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, patrimoine mondial de l'UNESCO*
- MOTTE Raphaël, *Alès le projet de l'espace mémoire de Ladrecht bloqué*, Article de presse, Objectif Gard, 2013 (objectifgard.com)
- DE ROCHEBOURET Béatrice, *Réhabiliter plutôt que détruire les HLM*, Article de presse, Figaro, 2011 (lefigaro.fr)



© Xavier BOYMOND

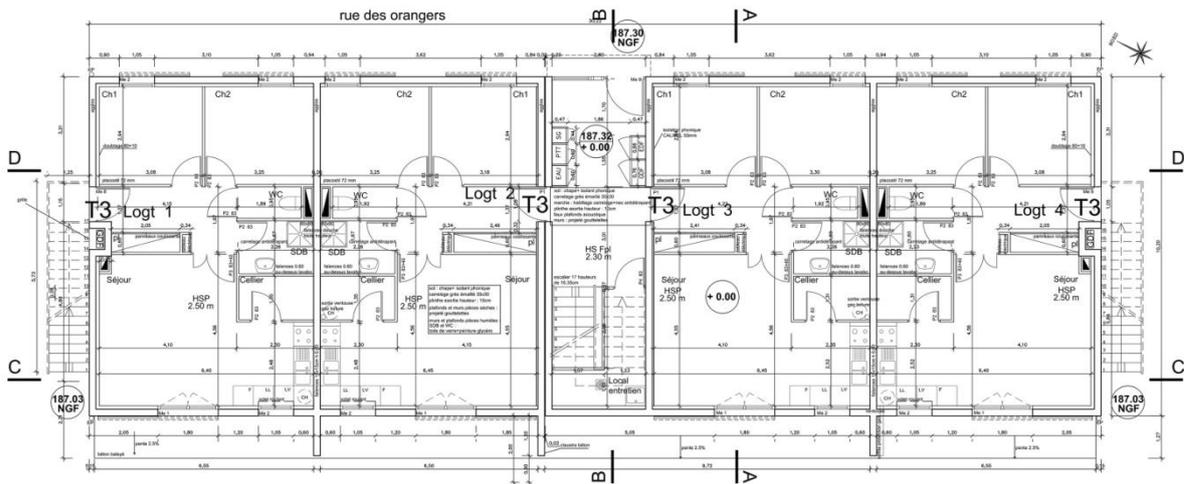
# PARTIE VII

ANNEXES

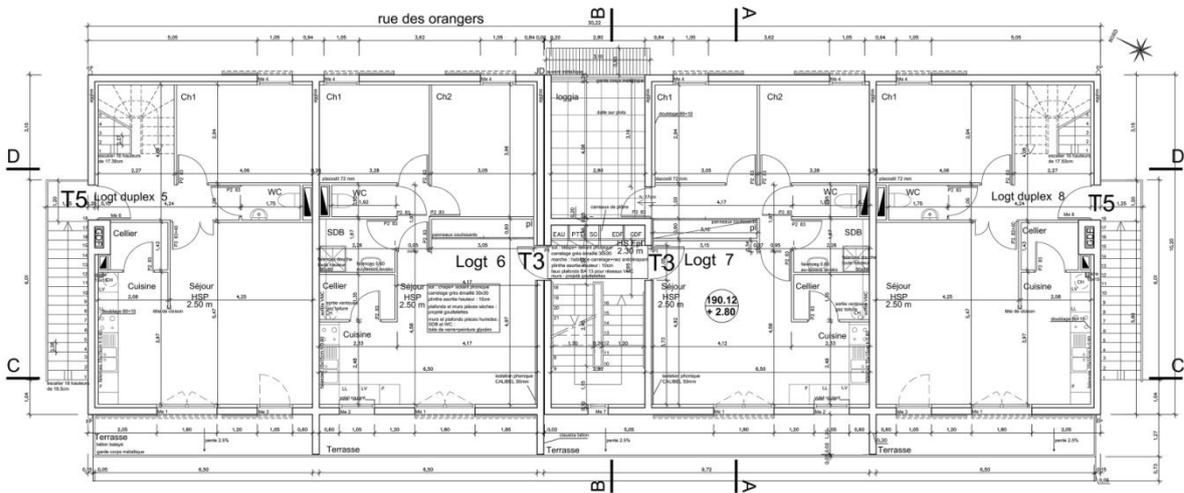
## VII. ANNEXES

### VII.1 ANNEXE 1 : Cité minière des Cévennes

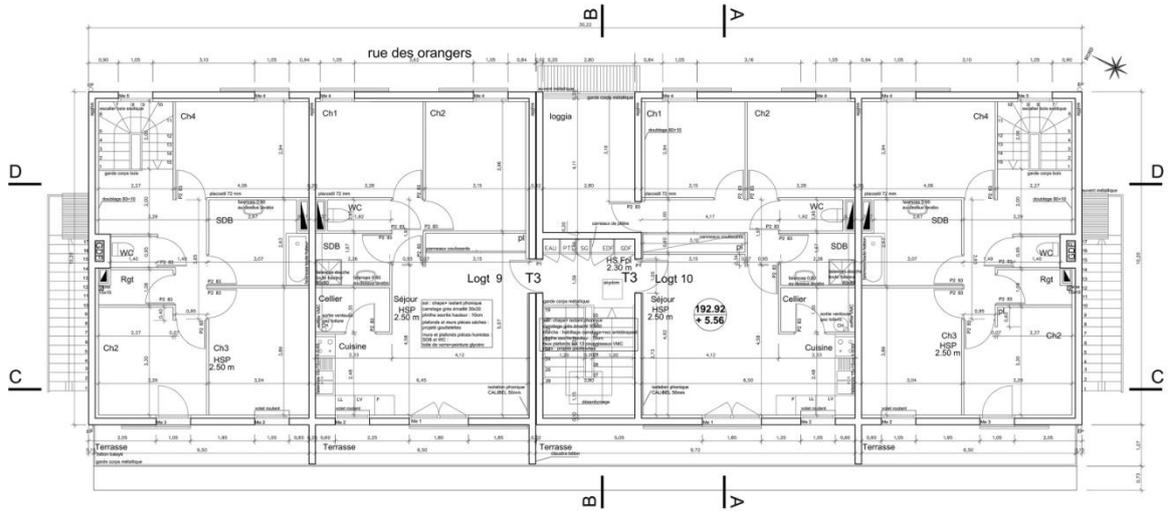
#### VII.1.1 Cité minière des orangers, quartier de Rochebelle, Alès



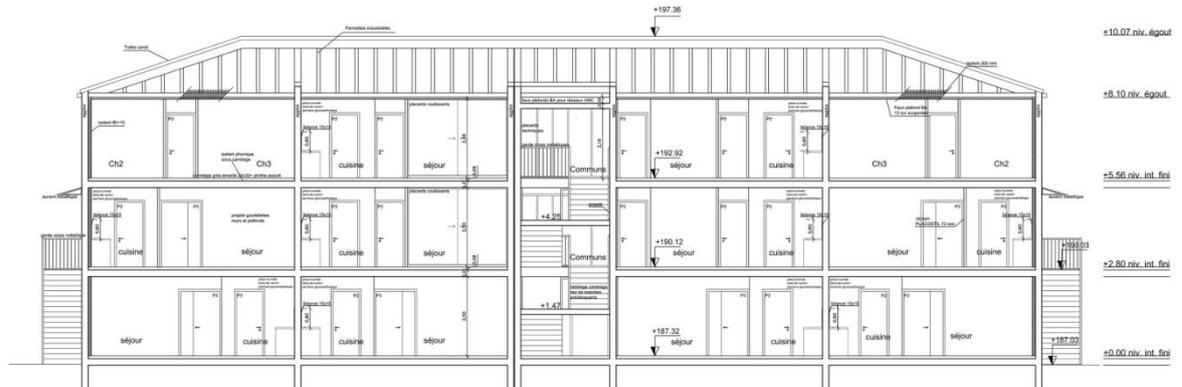
PLAN RDC // CITE DES ORANGERS / TYPE 1



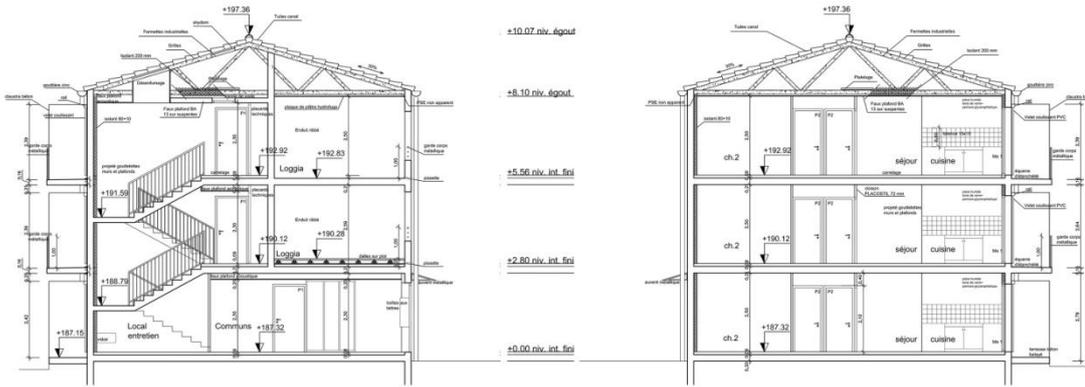
PLAN R+1 // CITE DES ORANGERS / TYPE 1



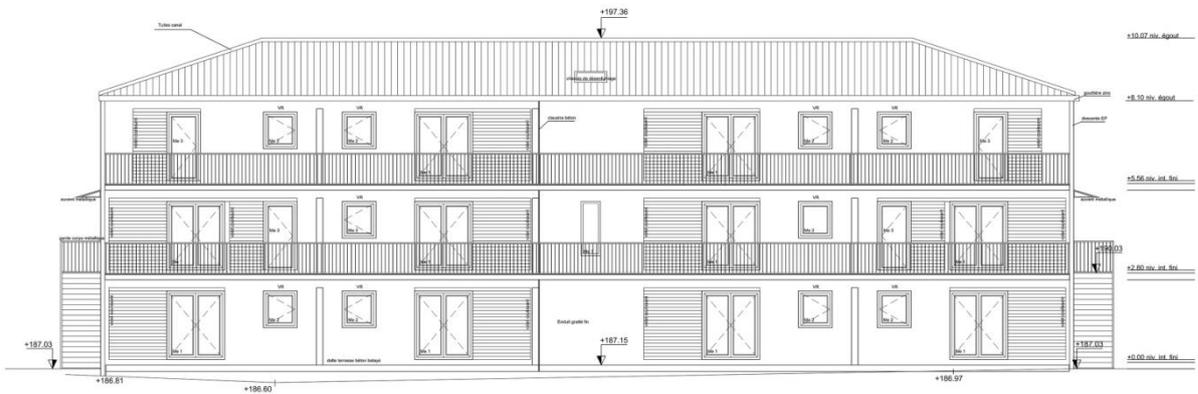
PLAN R+2 // CITE DES ORANGERS / TYPE 1



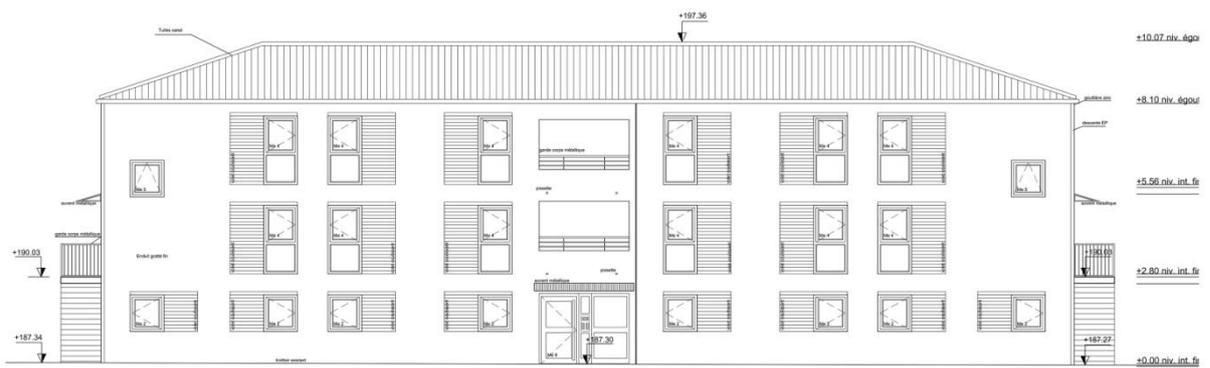
COUPE LONGITUDINALE // CITE DES ORANGERS / TYPE 1



COUPE TRANSVERSALES // CITE DES ORANGERS / TYPE 1

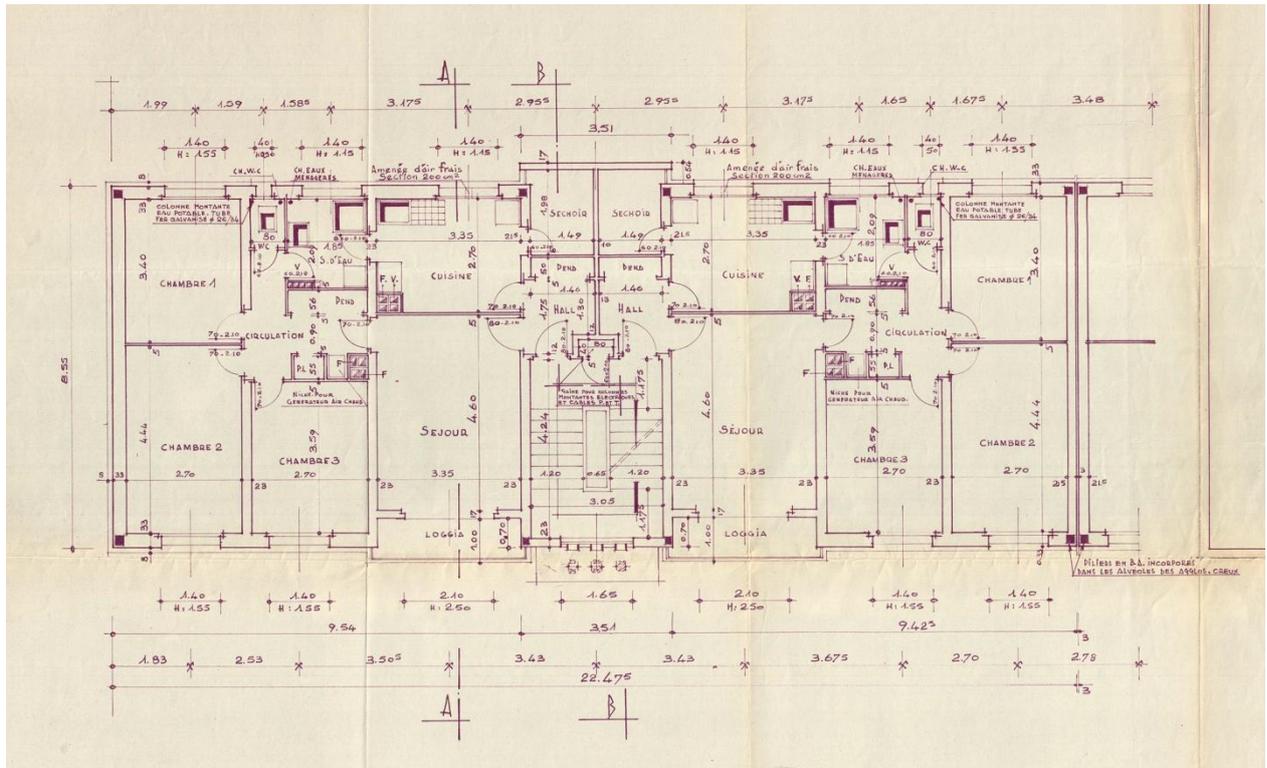


FACADE NORD // CITE DES ORANGERS / TYPE 1

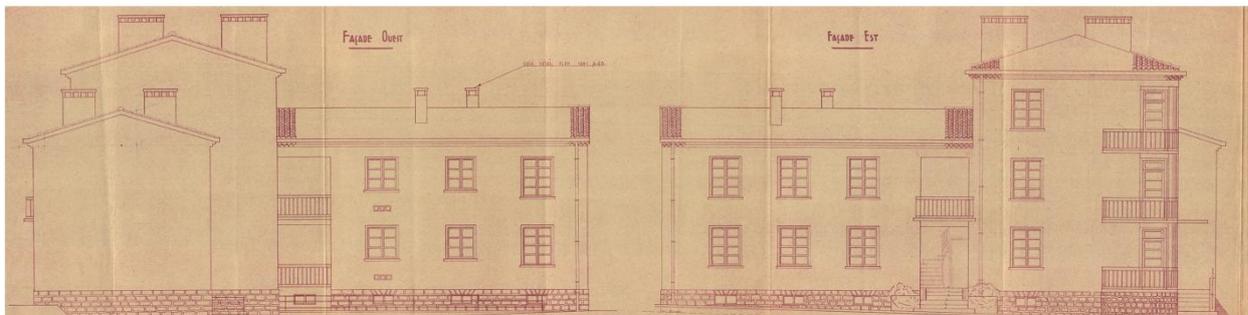


FACADE SUD // CITE DES ORANGERS / TYPE 1

VII.1.2 Cité de l'Abbaye, Cendras

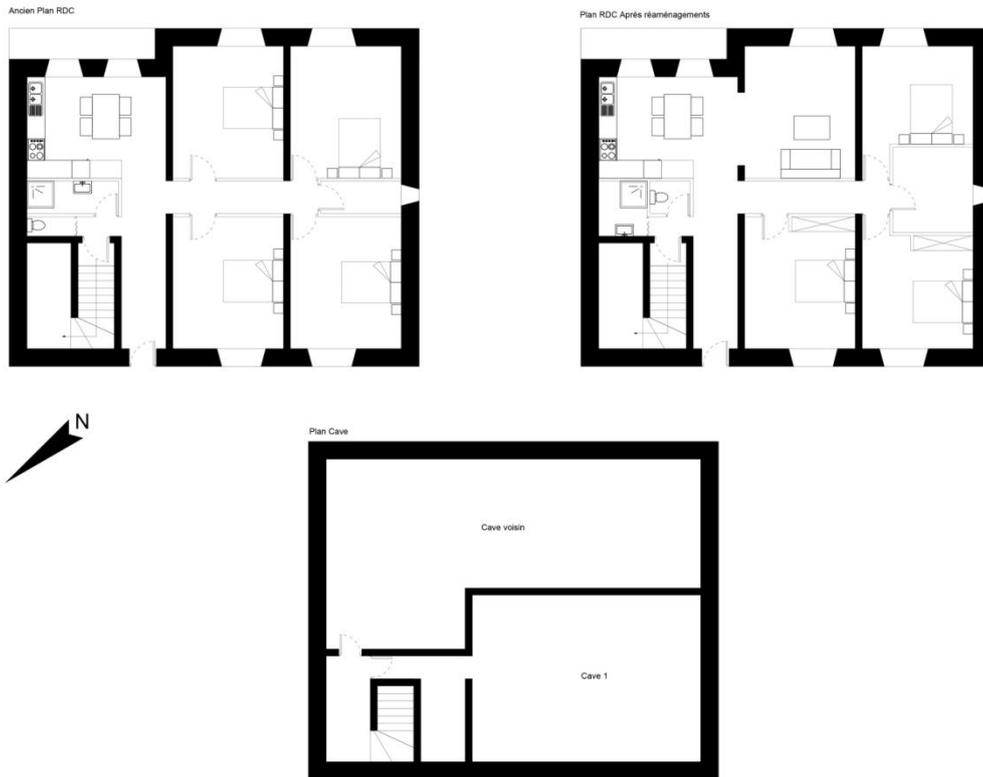


PLAN MAISON CITE DE L'ABBAYE



FACADE MAISON CITE DE L'ABBAYE

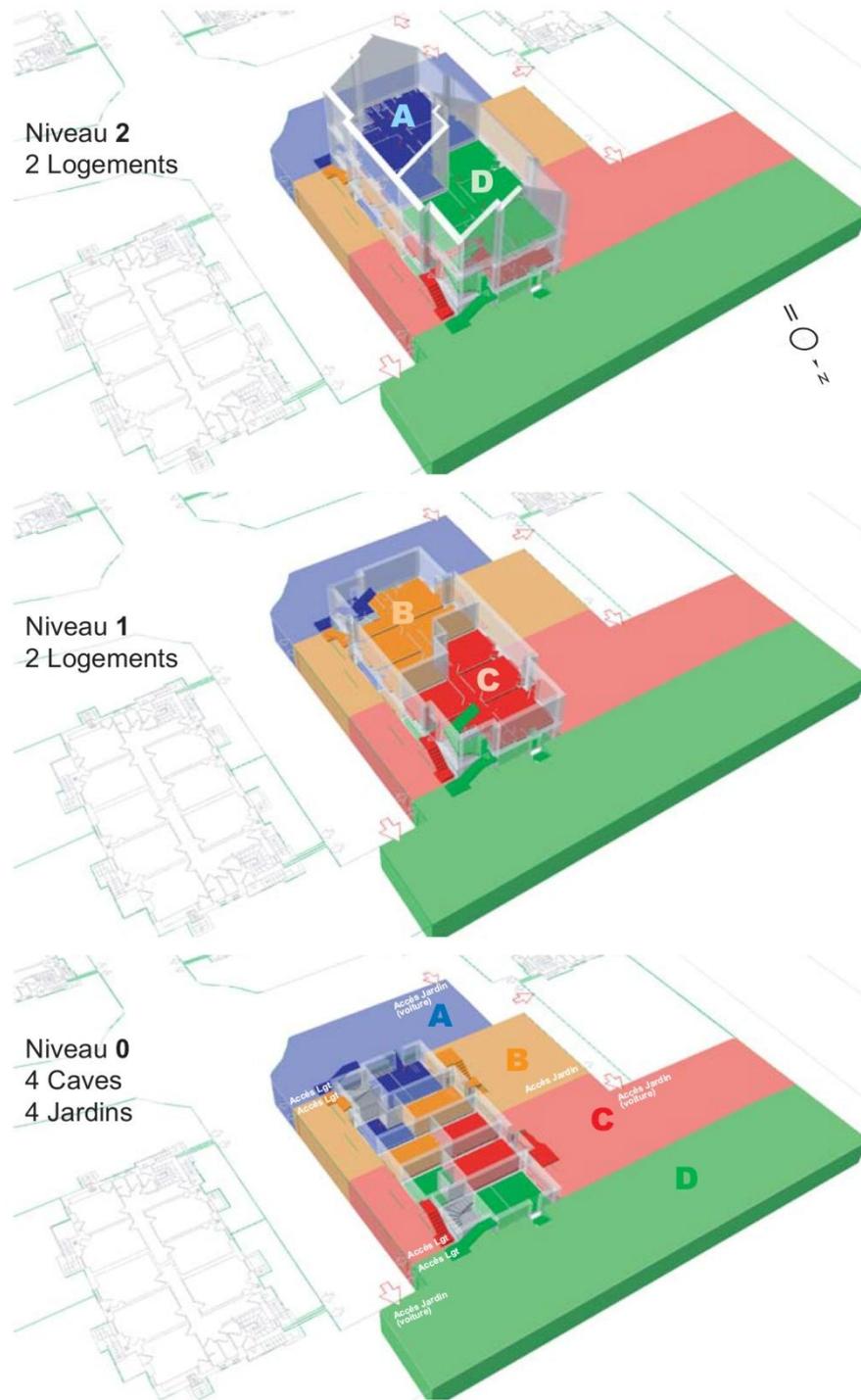
VII.1.3 Cité de l'Impostaire, La Grand Combe



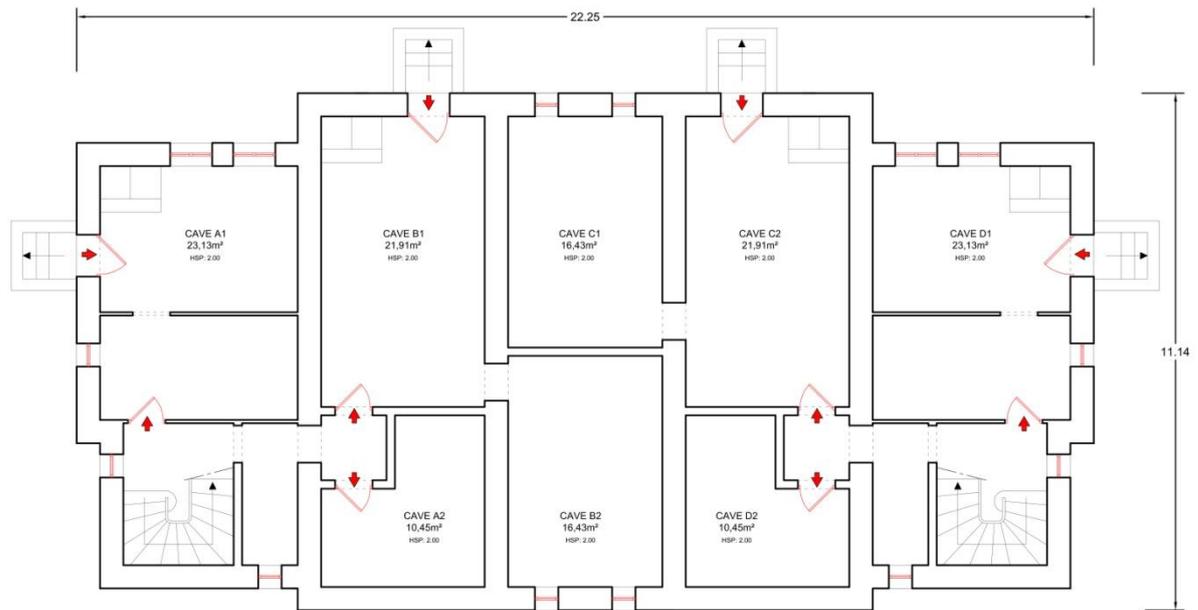
PLAN MAISON ALAIN MARTIN // CITE DE L'IMPOSTAIRE



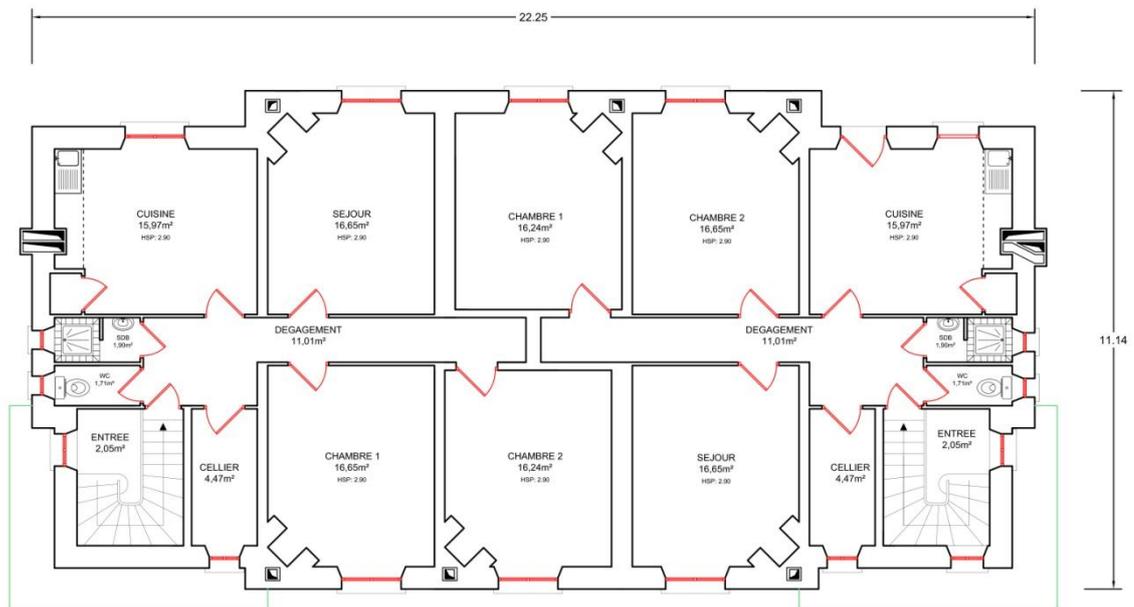
ELEMENTS D'ANALYSE FRANCOIS NEVIERE ARCHITECTE



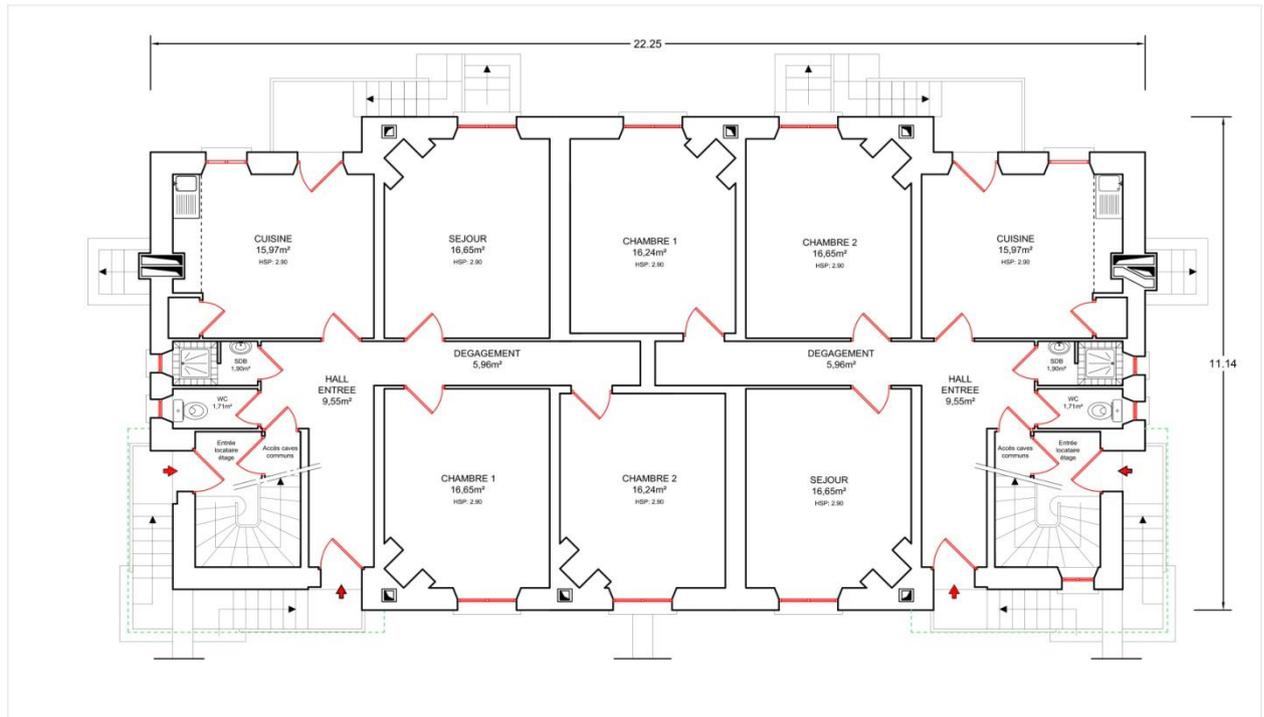
AXONOMETRIE MAISON DE TYPE A



PLAN DES CAVES MAISON DE TYPE A

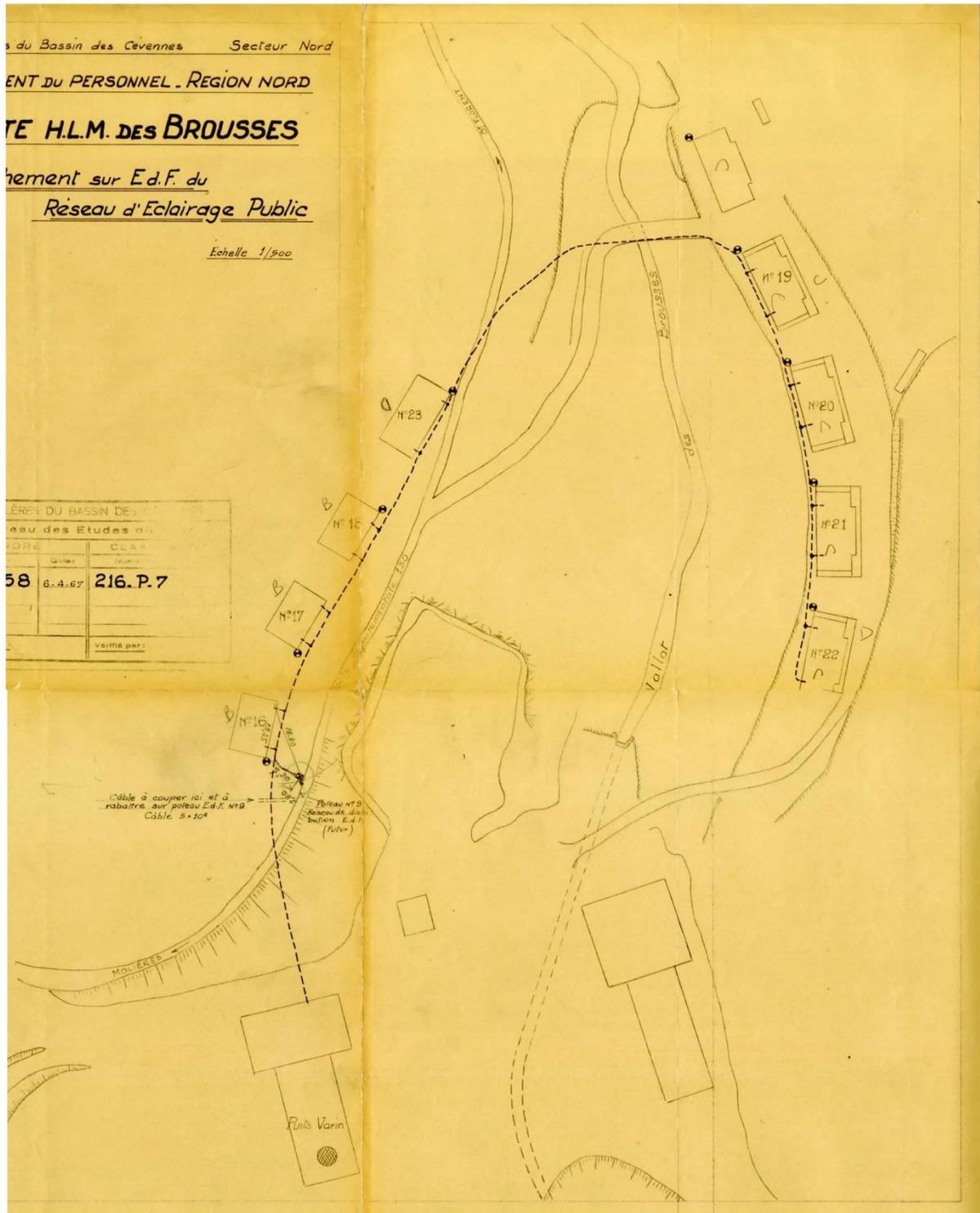


PLAN RDC MAISON DE TYPE A

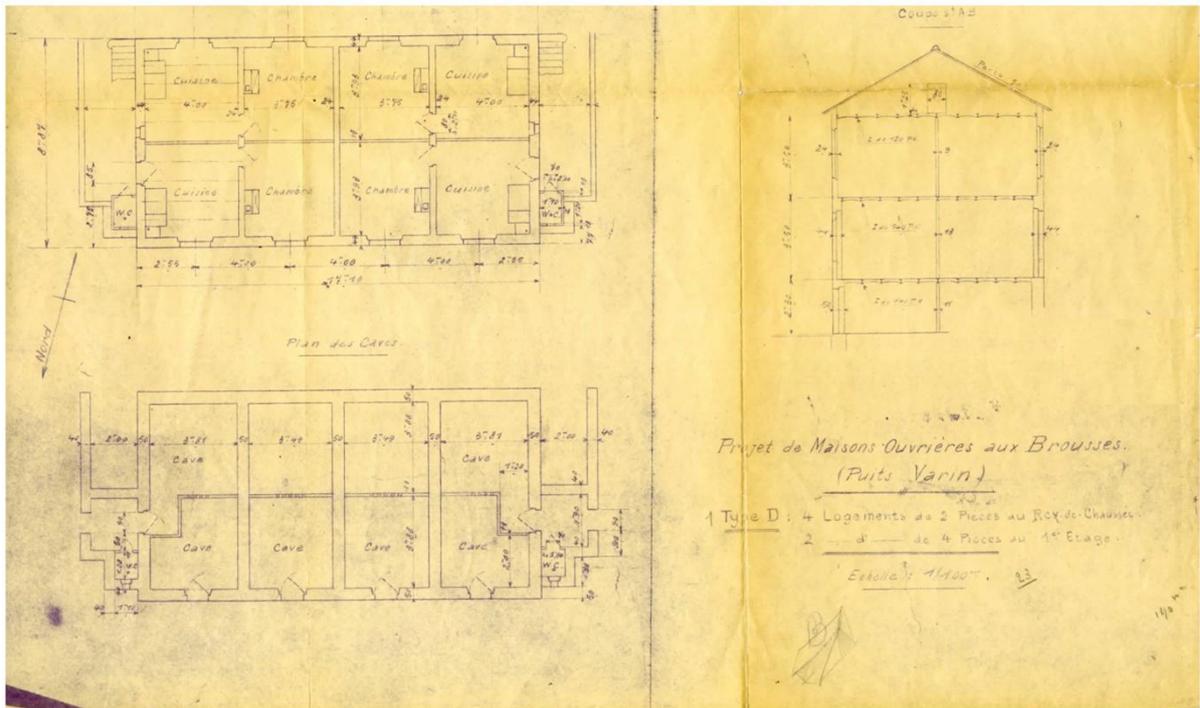


PLAN R+1 MAISON DE TYPE A

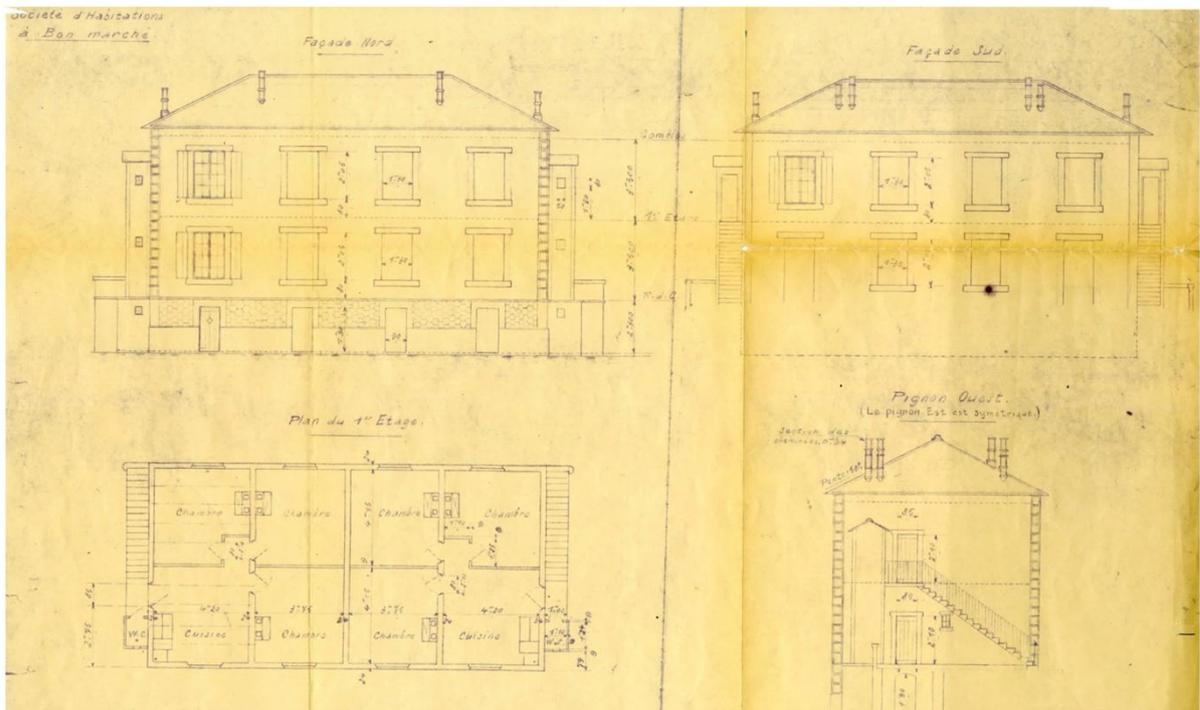
VII.1.4 Cité Jaunes, anciennement aux Brousses



PLAN DE MASSE CITE ROSES ET CITE JAUNES // LES BROUSSES



ELEMENTS MAISON CITE JAUNES/DEMOLIE



ELEMENTS MAISON CITE JAUNES/DEMOLIE

## VII.2 Questionnaire sur le patrimoine minier aux collectivités

### VII.2.1 Questionnaire commune de Cendras

ENSAM

ARBOUSSET Christie  
Mémoire de fin d'étude S9

## Questionnaire : Les cités minières en Cévennes

**OBJET : Mémoire de fin d'étude sur la préservation et la mise en valeur des cités minières**

Connaissez-vous :

La présence des cités minières dans votre commune ? OUI ~~NON~~

Si oui, connaissez-vous :

La position de ce patrimoine au cœur de votre commune ? OUI ~~NON~~

Le nombre de logements que représentent ces cités ? OUI ~~NON~~

Si oui, combien de logements miniers dans votre commune ? ..... 360 .....

Que pensez-vous de ce patrimoine ? → DE L'HABITAT

→ UN PATRIMOINE FORT (pour partie)

AUTRE :

Avez-vous un projet pour ces cités minières ? AUCUN

DEMOLITION

REHABILITATION

60 logements ont déjà été démolis, mais pas remplacés.

Si réhabilitation ou démolition par quel montage financier, partenariat et acteurs techniques ce projet serait il possible ?

Le patrimoine appartient à deux sociétés HLM privées, "Nébouze" et "Habitat pour Tous", lesquels n'espèrent pas grand chose en terme de projet. La commune a réalisé une étude urbanistique prospective pour les mines, sans effets pour le moment.

Dans le cadre d'une réhabilitation, quel type de logements mettriez-vous en place ?

SOCIAL

MIXTE

TERTIAIRE

STANDING

Seriez vous intéressé par la présentation de ce patrimoine minier dans votre commune afin de sensibiliser les élus, les collectivités, les habitants à ce patrimoine délaissé ?

OUI

NON

PEUT ETRE



VII.2.2 Questionnaire commune de la Grand Combe



ARBOUSSET Christie  
Mémoire de fin d'étude S9

Questionnaire : Les cités minières en Cévennes

OBJET : Mémoire de fin d'étude sur la préservation et la mise en valeur des cités minières

Connaissez-vous :

La présence des cités minières dans votre commune ?  OUI  NON

Si oui, connaissez-vous :

La position de ce patrimoine au cœur de votre commune ?  OUI  NON

Le nombre de logements que représentent ces cités ?  OUI  NON

Si oui, combien de logements miniers dans votre commune ? ~ 450

Que pensez-vous de ce patrimoine ? DE L'HABITAT

UN PATRIMOINE FORT

AUTRE :

il s'agit d'un patrimoine qui appartient en grande partie au bailleur NEREA qui a engagé des opérations de réhabilitation d'urgence.

Avez-vous un projet pour ces cités minières ? AUCUN

DEMOLITION  
+  
REHABILITATION }

Si réhabilitation ou démolition par quel montage financier, partenariat et acteurs techniques ce projet serait il possible ?

Neolia  
Conseil General  
Etat

Dans le cadre d'une réhabilitation, quel type de logements mettriez-vous en place ?

SOCIAL  MIXTE  TERTIAIRE  STANDING

Seriez vous intéressé par la présentation de ce patrimoine minier dans votre commune afin de sensibiliser les élus, les collectivités, les habitants à ce patrimoine délaissé ?

OUI  NON  PEUT ETRE



### VII.3 Rencontre avec Maurice Bonhomme, ancien mineur

#### **Racontez-moi le début de l'histoire des mines dans notre région ?**

- « Vous connaissez la création de la Grand Combe, c'est parti au départ des mines. Au départ ce n'était pas une commune elle a été créée de toute pièce en prenant un peu sur toutes les communes des environs.

Après il y a eu toute l'exploitation qui a démarré doucement dans les montagnes, puis ils ont creusé des puits. Ensuite ils ont fait la ligne de chemin de fer qui fut une des premières de France je crois afin d'exploiter et de transporter le charbon.

Pour loger les mineurs effectivement ils ont fait des cités, car il fallait bien loger toutes les personnes qui venaient travailler. Au départ c'étaient des personnes des alentours (de la Lozère, de l'Ardèche, du Midi) puis ils ont fait venir des étrangers (des italiens, des espagnols, des maghrébins.) »

**On remarque dans l'histoire minière des époques bien différentes, l'avant et l'après nationalisation.**

- « Avant nationalisation c'étaient des entreprises, enfin c'étaient comme des sociétés. Souvent c'étaient des actionnaires, des gens qui avaient investi de grosses fortunes. Chacun avait son petit coin, sa mine.

Puis alors après la nationalisation, on a créé des groupes. Ici il y avait le groupe Nord, le groupe Centre et le groupe Sud. Et après des secteurs dans les groupes : Ricard, Laval... pareil pour Alès et St Ambroix.

La nationalisation ça a apporté du bien, sûrement parce que les mineurs étaient vraiment exploités avant la nationalisation. »

#### **Les conditions de vie des mineurs étaient différentes avant et après la nationalisation ?**

- « Avant la nationalisation les mineurs vivaient dans des cités qu'on appelle des casernes à la Grand Combe par exemple. Ils étaient déjà logés par les mines, ils avaient quand même l'eau, le charbon gratuit, ils avaient quelques avantages. Il y avait aussi des coopératives ouvrières pour la nourriture, les habits et un tas de trucs.

C'est après la guerre comme les Chemins de Fer, que ça a été nationalisé, à peu près en même temps.

En plus la nationalisation a apporté la généralisation de la sécurité sociale. Ils avaient quand même avant un système de sécurité sociale mais c'était seulement sur le mineur pas sur toute sa famille. Mais

*la sécurité sociale de l'après nationalisation a apporté les allocations familiales, puis ensuite les indemnités de maladie, puis par la suite les retraites complémentaires.*

*Avant la nationalisation le mineur était exploité. Il n'y avait si vous voulez aucunes règlementations. Le jour où on n'avait plus besoin de quelqu'un on le mettait à la porte. Ce qui se passait, quand les gens voulaient un congé ils n'allaient pas travailler, on les payait pas et voila. Mais bon ils avaient besoin d'argent donc tout le monde allait travailler. Il y avait beaucoup des paysans de la Lozère et de l'Ardèche, ils venaient travailler l'hiver et l'été ils retournaient travailler chez eux pour les moissons. Après on les reprenait à la rentrée il y avait pas de problèmes. Vous vouliez travailler, vous vous rendiez au bureau d'embauche et vous commenciez le lendemain. Il y avait pas de contrat, mon père l'a bien connu lui cette époque. Le plus fort c'était qu'il y avait du travail pour tout le monde. Même le plus abruti, le plus couillon trouvait une place à la mine. On le mettait à surveiller une machine et il travaillait. Il n'y avait pas de chômage, c'est ce qu'il y avait de bien.*

*Après tout n'était pas tout rose non plus. Même après la nationalisation il y a eu des grèves en 48 et en 54. A la Grand Combe il y a eu des morts. C'était des grosses grèves, des grosses bagarres, des CRS, .... on était jeté par-dessus les murs. Mais bon au début du siècle c'était encore pire. »*

### **Parlez nous de ce patrimoine minier aujourd'hui ?**

*- « Tout appartenait aux mines a l'époque, ils achetaient tout, les maisons, les terrains. Ils avaient les ¾ de la Grand Combe. Maintenant la plupart appartient à Néolia. Ils ont beaucoup amélioré les conditions de vie dans ces cités. A la fin des mines on n'y faisait plus rien dans ces maisons, ils les ont remises aux normes et fait beaucoup de travaux. Mais bon tout ce qui vaut rien ils s'en débarrassent aussi, alors que peut être ces maisons auraient pu être réhabilitées ou même vendues pour des particuliers dans l'état. Pour les collectivités la réhabilitation leur coûterait trop cher. Certaines maisons n'ont pas de WC, pas de douche. Mais pour un particulier ça peut être intéressant de la réhabiliter en fonction de ses besoins.*

*Les Houillères à l'époque les vendaient, priorité à ceux qui vivaient dedans. Ils pouvaient l'acheter à un prix pas très élevé et déductible sur l'indemnité de logement. L'indemnité de logement servait alors de crédit et tant que la maison n'était pas payée on leur versait plus l'indemnité de logement. S'ils touchaient 300 € par mois d'indemnité ça payait le crédit. Mais bon tout ici au Pradel a été donné à Néolia, ils pourraient le revendre mais ce n'est pas leur but.*

*Par exemple ma maison est sur un terrain des Houillères que mes frères ont racheté avec la maison à l'angle de la rue. Ils touchaient tous des indemnités donc à 7 en 2 ans la maison était remboursée.*

*Ca valait le coup de racheter aux mines à bas prix et à temps perdu de réhabiliter la maison, c'était une affaire.*

*Il y a des belles maisons aussi, vous connaissez l'Impostaire à la sortie de la Grand Combe ? Je l'ai vu construire l'Impostaire après la guerre, il y avait le terrain de ballon la haut. Mais l'Impostaire c'étaient des belles maisons à l'époque quand ils ont fait ça. C'était plutôt les cadres, les chefs qui habitaient là. Ce n'était pas le mineur, mais après ils l'ont vendu à tout le monde. C'est comme Ribes, tout ça était fait par les mines. »*

**Dans mon mémoire j'étudie justement plusieurs cités dont celles de l'Impostaire, de la Ribes mais aussi des orangers à Alès ou encore cité de l'Abbaye à Cendras.**

*- « Vous savez la cité de l'Abbaye à Cendras a été construite pour loger les gens des mines de Graissessac après la fermeture du puits. Car après ils venaient travailler à la Grand Combe ou à Alès. »*

**Aujourd'hui on vit différemment qu'à l'époque des mines, comment vivaient les mineurs dans ces maisons ?**

*- « Les gens au Pradel n'avaient pas avant la nationalisation l'eau dans la maison. L'eau s'est mise au Pradel il y a 50ans. Il n'y avait pas de douche, les WC étaient des WC à la turque dans le jardin. Après la nationalisation ils ont mis un petit coin douche et WC dans la maison mais ils ont sacrifié une pièce pour le faire.*

*Il y avait que la cuisine, pas de salle à manger. En plus les familles étaient beaucoup plus nombreuses, ils y avaient beaucoup plus d'enfants que maintenant. Ils dormaient à plusieurs dans la même chambre. Du côté de ma belle mère, ils étaient 14 avec trois chambres, les hommes d'un côté et les filles de l'autre tous dans la même chambre. Il y avait quatre lits dans la même chambre, pas de table de chevet, juste un buffet pour le linge de tout le monde. Après il n'y avait pas de douche donc le mineur se lavait dans une bassine dans la cuisine, la femme chauffait l'eau et voila ! Le mineur se lavait le premier et après le reste de la famille suivait s'il restait de l'eau.*

*L'eau, ils allaient la chercher au puits, il y avait au Pradel des puits de partout pour l'eau. Même si on est sur un plateau l'eau restait dans le sol. Il fallait même vider le puits, il y avait des pompes qui renvoyaient l'eau en permanence sinon on s'inondait. »*

### **Comment cela s'est passé après la fermeture des puits ?**

- « Ils ont fait de bonnes conditions pour que les gens s'en aillent d'eux même avant la fermeture des puits. A 45 ans il leur proposait la retraite, enfin en préretraite, ils continuaient de cotiser et touchaient 80% de leur salaire. Pendant ce temps ils travaillaient ailleurs et encore à la retraite ils touchaient à taux plein car ils avaient cotisé pendant la préretraite. Les gens sont partis, ils étaient bien bêtes.

Par contre certains sont partis dans ce qu'on appelle la reconversion, ils sont partis travailler ailleurs. Par exemple certains sont partis à la Ciotat pour les bateaux, d'autres dans d'autres usines. Certains ont réussi et d'autres non mais ils touchaient une forte somme pour partir. Ils pouvaient toujours cotiser aux mines, gardaient les avantages. Il y avait du travail ailleurs.

Mon père est parti à la retraite en 1960, il avait 40 ans de retraite et 30 ans de travail. On les a forcés à l'époque, dès qu'ils avaient 30 ans de mine on leur faisait prendre la retraite. On leur proposait aussi de partir dans le Nord ou de prendre directement leur retraite donc le choix était vite vu. Ils étaient à la retraite mais travaillaient ailleurs dans autre chose. Après à l'époque on commençait jeune le travail à 12, 14 ans donc on était jeune quand on prenait la retraite des mines. Les jeunes qui commençaient à cet âge là, ils faisaient « les cabaciés ». Ils amenaient les cabas aux chefs de la mine, le prenait à la maison du chef, lui descendait au fond et remontait le cabas une fois finit chez la femme du chef. Ils le faisaient à pied mais descendaient quand même au fond pour descendre le cabas. Sinon ils pouvaient aussi travailler à la place pour trier le charbon avec les femmes mais bon avec toutes ces femmes c'étaient un bizutage. »